

S o m m a i r e

est édité par le Centre d'Action Laïque, asbl et ses Régionales du Brabant Wallon, de Bruxelles, Charleroi, Liège, Luxembourg, Namur et Picardie.

Espace de Libertés est distribué à tous les membres des associations affiliées au CAL/Brabant Wallon grâce à une participation financière de cette régionale.

Rédaction, administration et publicité

Directeur: Patrice Darteville

Rédactrice en chef: Michèle Michiels

Secrétaire de rédaction: Nicole Nottet

Production, administration et publicité:

Fabienne Sergoyne

Iconographie: Michèle Michiels

Comité de rédaction: Mireille Andries,

Jean Charlier, Patrice Darteville,

Xavier De Schutter, Julien Dohet, Jérôme

Jamin, André Koeckelenbergh, Yolande

Mendes da Costa, Jacques Rifflet, Johannès

Robyn, Frédéric Soumois, Serge Vander-

vorst.

fondateur: Jean Schouters

Membre d'honneur: Ghislaine De Bièvre

Documentation: Anne Cugnon

Mise en page: Publiset & Associés

Impression: Massoz s.a., Liège

ISSN 0775-2768

CAL: Campus de la Plaine ULB, CP 236,

avenue Arnaud Fraiteur, 1050 Bruxelles.

Tél. 02/627.68.68 - Télécopie 02/627.68.61.

E-mail: espace@cal.ulb.ac.be

Site du mouvement laïque:
<http://www.laicite.be>

Abonnement:
11 numéros + 1 Document
Belgique: 20 €, Étranger: 32 €
par virement au compte
n°210-0624799-74 du CAL.

Membre de l'Association des Revues Scientifiques et Culturelles (ARSC).

Avec le soutien de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique - Service général des Affaires générales, de la Recherche en Education et du Pilotage interrégionaux.

Conformément à la loi du 8 décembre 1992 en matière de protection de la vie privée, le Centre d'Action Laïque est maître du fichier d'adresses qu'il utilise. Vous pouvez obtenir auprès du CAL vos données personnelles et les faire rectifier.

En couverture: Photo © AFP.
Notre dossier - *Églises et politique*,
pages 4 et suivantes.

Éditorial

La liberté et la science 3

Dossier - Églises et politique

Domination religieuse ou hégémonie laïque - Jean Baubérot 4

La dangereuse promiscuité des croyances - Jacques Rifflet 7

Le Vatican part en guerre - Jacqueline Herremans 8

Les priviléges vacillants de l'Église espagnole - Emmanuelle Steels 10

Un lobby très efficace des Églises - Georges C. Liénard 12

Société

Marshall ou Sisyphe? - Isabelle Philippon 14

Europe

L'Allemagne, un État d'urgence - Pascal Martin 16

Idées

Guerres préventives: le retour - L'entretien de Jean Sloover avec Olivier Corten 18

Quelle démarche d'ouverture adopter? - Jacques Rifflet 20

Interdire les partis d'extrême droite? - Adelin Pirlot 21

Enseignement

Convention 2005 - Construisons l'école du libre examen - Guy Vlaeminck 22

Le décrochage scolaire - Yolande Mendes da Costa 24

Chacun porte sa croix

Vive Darwin! - Claude Javeau 25

Religions

Une «star» hors norme du XIX^e siècle - Anne Morelli 26

Culture

Bettina Rheims - Celle par qui le scandale arrive - Olivier Swingedau 28

Une île ou Brooklyn? - Michèle Michiels 29

Boîte de Pandore - Frédéric Soumois 30

Naissance... de la mort - Olivier Swingedau 31

Agenda

32

Notre prochain dossier: Les morts et les rites

Novembre : mois " idéal " pour évoquer la mort... ou évacuer la mort, car il s'agit davantage aujourd'hui d'escamoter les morts qui disparaissent littéralement de notre vue : cérémonies discrètes (à part pour les grands de ce monde), incinération, effacement du deuil. Les rites ancestraux avaient leur légitimité. Assiste-t-on aujourd'hui au retour d'une certaine ritualisation ? Flash-back sur des pratiques anciennes et coup de projecteur sur ce qui serait un come-back, avec Xavier De Schutter, Claude Javeau, Xavier Godart etc.

La liberté et la science

PATRICE DARTEVELLE

Dans l'arsenal que les religieux utilisent contre la sécularisation et la laïcisation de la société, la minorisation ou la critique de la science tient une bonne place. Elle prend appui sur une attitude générale de méfiance qui déborde largement le cadre religieux, ce qui facilite la tâche des Églises.

Un exemple caricatural en a été donné récemment dans la *Libre Belgique*¹ par un philosophe, François Mathysen, qui s'en prend à «certains milieux scientifiques» qui «créent leur propres normes éthiques et refusent toute référence à une transcendance sous prétexte d'humanité». Dans un florilège d'inepties qui montre comme la foi d'autrefois peut utiliser à son profit la critique des sciences et techniques, il annonce que «plus les avancées technologiques permettent une multiplication d'informations et d'hypothèses, plus elles augmentent les erreurs et fausses pistes dans une même proportion».

Science contre transcendance

Certes, le scientisme qui voulait déduire une morale de la science est révolu depuis plus d'un demi-siècle. Tout le monde en convient mais mettre la transcendance dans la science, c'est faire fi de ce que celle-ci a beaucoup souffert pour se délivrer de cette transcendance qui ne véhicule que les arrêts des autorités religieuses. Les textes anciens qui les inspirent ne peuvent servir à rien.

Je ne crois pas que ces attaques contre la science soient innocentes et sans impact sur les enjeux les plus contemporains. En fait, on reste confondu de voir comme les mentalités moyenâgeuses sont proches.

L'espèce de scandale absurde qu'a causé l'annonce à Paris cet été de la découverte de 351 fœtus dans la chambre mortuaire d'un hôpital public² me pose problème.

On peut certes comprendre l'attachement des parents et des proches aux pauvres restes d'un espoir cruellement déçu. Mais depuis longtemps, les facultés de médecine conservent fœtus et bien d'autres éléments de corps humains utiles au développement de la science, comme le rappelle Stéphane Louryan, professeur d'anatomie à l'ULB³.

Va-t-on obliger les médecins d'aujourd'hui à vaincre les mêmes obstacles que Vésale? Pour calmer le jeu en France, il a fallu l'intervention d'un éminent professeur émérite, difficile à contester⁴.

Comme si cela ne suffisait pas, vingt et un experts internationaux réunis sous l'égide du Centre international de la recherche sur le cancer n'ont rien inventé de mieux que de déclarer *urbi et orbi* que les contraceptifs oraux doivent être classés dans les premiers groupes les plus dangereux des produits cancérogènes⁵.

Mon petit doigt me dit que parmi les experts, nombreux étaient les catholiques de sexe masculin. Ils se sont fait moucher proprement par le collège des gynécologues et obstétriciens français qui a dû leur rappeler que les risques de la pilule sont faibles et que celle-ci a des effets positifs comme la diminution de moitié de plusieurs cas de cancers (endomètre et ovaires)⁶.

La peur

Bien des nouvelles formes de vie font peur à d'aucuns et la conjonction progressive de l'utilisation de techniques nouvelles (la contraception), la fin de l'interdit sur des pratiques prohibées (avortement), les modifications dans la famille et la parentalité font saisir aux conservateurs qu'une nouvelle ère se prépare et qu'elle rompt avec les visions religieuses de manière autrement forte et irréversible que les débats philosophiques ou théologiques.

En juillet dernier, l'évêque de Pistoia s'est quelque peu trahi dans une lettre aux conseillers municipaux de la ville qui voulaient créer un Registre des unions civiles sans considération de la nature de l'union. Mgr Statizzi, pourtant astreint à l'abstinence par son état, s'est lancé dans l'apologie de la «virilité masculine» et de l'infinie richesse de la vie de couple. Des propos aussi inconscients montrent seulement l'étendue du trouble mais les évêques transalpins n'en ont pas le monopole.

Lors des Rencontres annuelles de Pétrarque –sorte de concentration annuelle des spiritualités de toute espèce– consacrées en 2005 au thème de la peur, un directeur de recherche au CNRS, Ruwen Ogien, s'est mis à dénoncer les «paniques morales» que l'on exploite ou crée à propos de l'homoparentalité, de l'euthanasie et du clonage par le thème de la «pente glissante» et des abus inéluctables. Sous les applaudissements du public, il s'est fait rabrouer par Alain Finkielkraut qui lui a répondu par un éloge de la bourgeoisie qui «avant que d'être une classe sociale, représente cette préservation de la tendance à persévérer dans son être qu'Hobbes nommait le "conatus"»⁷. Ce n'est plus du conservatisme mais bel et bien de la réaction.

La science a changé l'humain

Les temps sont pourtant durs pour les irrationnels. Un test réalisé par l'eurobaromètre de la Commission européenne montre qu'il y a un lien inversement proportionnel entre les pratiques religieuses régulières et les connaissances scientifiques. Le taux de réussite est de 54 ou de 70% selon que l'on assiste à la messe ou non⁸.

L'homéopathie a pris un coup sévère grâce au *Lancet*. Huit chercheurs ont étudié tous les tests réalisés antérieurement sur la validité des produits homéopathiques. Leur conclusion est que rien ne permet de penser à une efficacité quelconque des pratiques homéopathiques⁹.

Mieux vaut parfois même sur ce sujet s'en remettre à des non-scientifiques.

Michel Houellebecq, dans son dernier roman, *La possibilité d'une île*, ose parler de clones, ce qui est déjà un signe de non-conformisme. Il dit l'évidence dans une interview: «Tout ce que la science peut permettre sera réalisé même si cela modifie profondément ce que nous considérons aujourd'hui comme humain, ou comme souhaitable... Seule la science dit la vérité. Et sa réalité s'impose»¹⁰.

Lutter pour la liberté et lutter pour la science ne se séparent pas aussi facilement qu'on veut parfois le dire.

¹ François Mathysen, «La différence entre foi et science», *La Libre Belgique* du 16 août 2005.

² *Le Monde* du 4 août 2005.

³ «Des fœtus en bocaux, en toute légalité», *Le Soir* du 9 août 2005.

⁴ Charles Roux et Nicole Mulliez, «L'examen des fœtus pour faciliter de futures naissances», *Le Monde* du 13 août 2005.

⁵ *Le Monde* du 3 août 2005.

⁶ *Le Monde* du 6 août 2005.

⁷ Nicolas Weil, «Du bon usage de la peur aujourd'hui», *Le Monde* du 23 juillet 2005.

⁸ Jean-Yves Nau, «L'homéopathie ne serait qu'un placebo», *Le Monde* du 27 août 2005.

⁹ *Le Soir* du 12 juillet 2005.

¹⁰ Interview par Josyane Savigneau, *Le Monde* des 21-22 août 2005. Voir aussi article dans nos pages culture (p. 29).

Une interview de Jean Baubérot*

Domination religieuse ou hégémonie laïque

PROPOS RECUEILLIS PAR PATRICE DARTEVELLE ET NICOLE NOTTET

L'intervention des Églises dans la vie publique est-elle légitime ? Presque partout les Églises interviennent dans le débat public, voire créent des institutions dites spécifiques. Les universités catholiques enseignent même la résistance des matériaux et l'algèbre au nom de cette spécificité. Après avoir, avec cohérence, longtemps rejeté l'idéal démocratique, aujourd'hui, les Églises s'en réclament. Mais quand les décisions ne leur conviennent pas, elles en reviennent vite à l'autorité divine. L'évolution de la société chrétienne a rendu actuellement plus vifs les débats sur le domaine public et ses acteurs. C'était peut-être inattendu mais le débat sur la laïcité revient à l'avant-plan de l'actualité.

Jean Baubérot propose de distinguer sphère publique et espace public.

Quelle différence faites-vous entre espace public et sphère publique ?

La liberté d'expression existe dans toutes les démocraties. Pourquoi serait-elle refusée aux Églises ? Qu'il y ait liberté d'expression pour les Églises fait partie du droit commun. À ce niveau, je dirais que les Églises peuvent s'exprimer dans l'espace public plus que dans la sphère publique. Pour moi, les Églises s'expriment de manière associative, c'est-à-dire au même titre que beaucoup d'autres associations. Et pour donner un exemple, je regrette que la mention des Églises dans le projet de Constitution européenne ait été faite dans un article différent de celui des autres associations et organisations de la société civile. Quand je dis liberté d'expression dans l'espace public, je parle des déclarations et propositions explicites, soumises au débat social. Quand vous parlez de sphère publique, vous entendez des pressions un peu insidieuses, en coulisse ou plus institutionnelles.

Comment voyez-vous l'expression de l'Église dans l'espace public, dans quel but et dans quelle limite ?

Je pense qu'elle pose plusieurs problèmes, le premier étant celui de la démocratie interne à l'intérieur des Églises. Évidemment, ce n'est pas à la société globale de régler le problème de démocratie interne à l'intérieur des Églises, c'est aux Églises elles-mêmes. Mais dans une société démocratique, quelle que soit l'organisation hiérarchique interne des Églises, la société globale offre la possibilité de cette démocratie interne. Par exemple, en France, au moment de l'adoption de la loi Weil sur l'avortement en 1975, l'Église catholique a adopté une prise de position officielle défavorable à l'avortement et à la loi. Mais en même temps, des associations catholiques, se réclamant du catholicisme, et notamment l'association des médecins catholiques, ont organisé des débats, où se sont exprimés des pour et des contre. La presse et les médias ont fait largement écho de ces débats et donc le fait que les catholiques n'étaient pas unanimes sur ce sujet, loin de là, a été rendu visible. Je souhaite que les médias ne transmettent pas uniquement les positions officielles, ce qui me semble un peu trop le cas aujourd'hui où, par rapport aux années soixante, on note un retour à un certain conformisme médiatique, où l'on est surtout soucieux de transmettre la parole du pape, la parole officielle des Églises.

L'Église catholique, dans les domaines en discussion réelle, peut-elle se départir de sa tendance à vouloir imposer sa morale à l'ensemble de la population ?

Il y a une tension irréductible en démocratie, on ne peut empêcher les gens de vouloir imposer leurs vues et la démocratie doit résister à cela. On ne va pas empêcher un prédicateur catholique, ou d'autres religions, de dire en chaire son opposition à l'avorte-

ment. Des individus ou des groupes ont tout à fait le droit de présenter des propositions, des points de vue divergents de celui de la majorité et même divergents de lois existantes, en expliquant les raisons de leur désaccord avec ces lois. Mais la limite se situe là où l'on chercherait non plus à débattre et à proposer mais à imposer. À ce niveau, on le voit bien pour l'avortement.

Pour beaucoup, le vécu des catholiques ne correspond plus aux normes de l'Église. En France, l'institut CSA a réalisé une enquête pour l'hebdomadaire catholique *La Vie* qui date d'avril/mai 2005, au moment de la mort du pape. Si vous prenez les catholiques pratiquants réguliers, c'est-à-dire le noyau dur de l'Église, 8,5% de la population française, ils étaient 80% à souhaiter que le pape autorise la contraception, 73% que le pape autorise l'avortement dans certaines conditions, et ils n'étaient que 24% à souhaiter que le pape condamne les couples homosexuels. Même les catholiques pratiquants réguliers adoptent les positions de la modernité. Si l'on observe les catholiques irréguliers, qui forment environ 30% de la population française, les chiffres montent à 90% pour les deux premières questions.

Le problème est plus de bien manifester cette diversité d'opinions, voire le désaccord entre la masse des fidèles et les positions officielles, et ce grand écart va poser de plus en plus de problèmes à l'Église catholique.

Une laïcité plus offensive ?

La France a proposé de désigner le clonage thérapeutique comme un crime contre l'humanité. C'est d'une rare intolérance.

Je ne pense pas que cela soit dû seulement à l'influence des religions ou, en tout cas, il faudrait insister sur le terreau qui permet cela. Il y a, me semble-t-il, une certaine crise des idéaux laïques qui vient du fait que lorsque la laïcité s'est constituée en France il y a un siècle, on était dans une époque où l'on pouvait bien associer le progrès technique et scientifique d'un côté et le progrès social, le bien-être, voire le progrès moral, de l'autre. Maintenant le brouillage est complet. Celui-ci ne vient pas seulement de l'Église catholique, elle a sa conception de la «morale naturelle», mais il existe aussi des problèmes réels, par exemple au niveau de l'environnement. On a longtemps opposé le bon nucléaire civil et le mauvais nucléaire militaire. À l'heure actuelle, les points de vue sont beaucoup plus nuancés et complexes. Une dissociation s'est opérée : le progrès technique et scientifique continue mais dans l'état d'esprit de beaucoup de gens, il n'est plus automatiquement créateur de progrès, de bien-être, de progrès social, voire de progrès moral et de cela, les laïques n'en ont pas pris la mesure. Ils ne portent pas le débat là-dessus.

* Jean Baubérot est directeur de la Ve section (Religions et laïcité) de l'École Pratique des Hautes Études (Paris). Il est l'auteur entre autres de *Laïcité 1905-2005 entre passion et raison*, Seuil, La couleur des idées, 2004 et *Émile Combes et la princesse Carmélite : Improbable amour*, éditions de l'Aube, collection Regards croisés, 2005.

Et par conséquent, se développe un nouveau débat anthropologique: qu'est-ce que l'être humain? La pensée rétrogressive prend de l'importance, voire domine, et cette pensée n'est pas due seulement à l'influence des religions, mais aux inquiétudes, aux peurs diffuses du lendemain. Elle résulte aussi des replis identitaires qui ne sont pas seulement religieux. Toute une partie de la laïcité française est en plein repli républicano-identitaire. Il me semble qu'il faudrait être plus offensif, et dynamique sur un nouveau débat social concernant les questions anthropologiques.

Certaines positions de l'Eglise catholique sont fort contestables, d'autres peuvent être discutées. Les protestants tentent justement de trier et du côté laïque, c'est souvent le silence comme si ces problèmes n'existaient pas et que les réponses étaient évidentes.

Pour la grande majorité des gens, les réponses ne sont plus évidentes d'où la nécessité d'avoir un discours construit, par exemple sur le clonage thérapeutique, plus articulé, plus dynamique et il y a au niveau de la France un manque. Je ne parle pas pour la Belgique où les laïques s'expriment plus.

Résister à l'uniformisation marchande

Pour les laïques, en Europe, les combats sur la bioéthique et la parentalité ont pris le dessus. Cela implique-t-il une révision des positions laïques?

Au niveau de la laïcité française, cela nécessiterait de la part des laïques un aggiornamento qui n'a pas été fait. Prenons un exemple: l'hypertrophie de la référence à Condorcet. C'était un grand homme et les solutions qu'il prônait au XVIII^e siècle étaient extraordinaires pour son époque. Mais Condorcet n'est pas le dernier prophète de la laïcité. Il ne sert pas une réflexion sur les problèmes du XXI^e siècle. Cette nostalgie des Lumières fait partie du repli identitaire, et les débats actuels ne sont pas pris à bras-le-corps. Si on abandonne le terrain, il ne faut pas s'étonner que d'autres prennent la place.

Laïcité: les enjeux actuels

Tant en fait de réflexions que d'informations, l'ouvrage dirigé par Jean Baubérot *La laïcité à l'épreuve*¹ est une mine des plus solides. En particulier, sa dimension internationale est intéressante.

Elle est en fait liée à l'une des lignes directrices du livre, l'idée qu'il n'existe nulle part de laïcité absolue et que dans les pays démocratiques, elle est largement réalisée mais de manière diverses, selon l'histoire et la structure religieuse. En clair, il n'y a pas un modèle français parfait dont les autres pays se rapprocheraient plus ou moins.

Le propos est même parfois très dur à l'égard de la France. Sa tradition religieuse catholique fait, selon Jean Baubérot, qu'elle est «peu réceptive au pluralisme, au droit des minorités, à l'égalité entre religions ou entre les religions et les convictions» (p.12).

Un des participants au volume, Farhad Khosrokhavar, directeur d'études à l'École des Hautes Études en Sciences sociales, poursuit implicitement le

Je suis opposé à une solution communautariste mais le terme «communautarisme anglo-saxon» fonctionne comme un repoussoir qui empêche de penser le problème. Malgré l'insistance sur la diversité des cultures et la légitimité de la résistance à une normalisation mondialisée, on n'a jamais été autant qu'aujourd'hui sous l'emprise de cette uniformisation marchande à l'échelle mondiale. Des produits standards sont diffusés partout sur la planète et essaient de donner une manière unique de vivre et de consommer. Les cultures sont des lieux de résistance face à ce phénomène. Si on ne comprend pas cela, on est en porte-à-faux et si on rejette tout, on rejette le bébé avec l'eau du bain.

Il me paraît évident que dans les réticences pour l'extension de l'Eglise dans la sphère publique, il y a le comportement de groupes musulmans et de groupes juifs.

Il faut insister sur les éléments culturels comme éléments de résistance à une massification et à une uniformisation marchandes et insister sur l'individualisation. Chacun a le droit de pouvoir disposer de ses éléments culturels et de ne pas être englobé par des structures qui prétendraient être englobantes et régir la vie des individus. Il y a une dialectique à avoir entre l'individualisation nécessaire et le fait que, s'il n'a pas de ressources culturelles, l'individu sera bon gré mal gré soumis à une massification marchande qui ne représente pas du tout l'idéal laïque. Quand Condorcet a développé l'individualisme abstrait, c'était extrêmement libérateur mais il ne pouvait pas prévoir la production et la massification mondialisées, ce n'était pas son problème ni celui de son époque. Il y a des courts-circuits qui font que l'individualisme abstrait n'est plus capable de résoudre les problèmes. Gardons l'individualisme, puisque c'est la défense de l'individu contre tout englobement communautaire, mais enlevons l'abstrait et travaillons au niveau du concret.

Pour ce qui nous concerne, je pense qu'à la domination, il faut opposer l'hégémonie, qui est la capacité, comme le disait Gramsci, à répondre au problème d'un temps et d'un lieu qui rend hégémonique; la domination, c'est l'imposition par des rapports de force. À une domination religieuse, il faut opposer une hégémonie laïque. Pour cela, il faut en avoir la capacité.

■ Églises et politique ■

La dangereuse promiscuité des croyances

JACQUES RIFFLET

L'isolement parfait n'est pas du monde d'aujourd'hui. L'odyssée du Bounty ne pourrait se reproduire en ce siècle où six milliards d'êtres humains se partagent une surface viable dérisoire.

Notre Terre, elle, est isolée. Totalement, au sein d'un vide mortel à l'homme, où se meuvent des astres de glace et de feu indifférents au sort d'une espèce pensante éphémère à l'échelle de leurs temps et de leurs distances. Mais sur cette Terre, une orange dont la mince écorce n'est plus habitable, là où elle émerge des eaux, dès que l'on s'éloigne trop de sa surface, la technologie des transports et des communications a organisé un réseau enserrant en ses mailles tout ce qui naît et tente de vivre.

C'est dire que l'autarcie rêvée par une droite, ou une gauche, nostalgique est une utopie, d'autant plus qu'une «autre droite», mondialisée celle-là, entend bien clientéliser le moindre individu en brisant toutes les digues.

En ce XXI^e siècle où s'est réveillé le religieux auparavant écrasé par les nationalismes, les idéologies athées ou les conquêtes coloniales, l'affrontement monte en puissance. Le sentiment que la Terre s'est retrouvée est prégnant, et angoissant lorsque l'on sait que nous serons très bientôt dix milliards d'êtres confrontés à la rareté des deux liquides essentiels, l'eau qui conditionne la vie et le pétrole qui dispense l'énergie.

Entre les religions ont disparu les cartilages qui préservent les articulations de frottements douloureux. Elles sont à présent «à vif», face à face, avec la variation infinie des interprétations du sacré.

Et les sacrés ne se négocient pas. Ils s'éradiquent mutuellement comme s'effacent dans des combats à mort les mâles des meutes animales. «Juste» loi de la sélection naturelle pour ceux-ci, les plus puissants dominant la procréation. Mais en ce qui concerne le religieux, la cause relève du versant sombre de l'esprit.

Et un dieu est comme un acteur qui disparaît quand le public ne l'applaudit plus, ou que les troupes d'un autre dieu ont vidé le théâtre. Amon, Moloch, Quetzalcoatl... ne sont plus dans leur loge.

Il est donc devenu impossible de se fermer à autrui – et à son bagage cultuel et culturel. Le «métissage» est devenu inexorable. Et lorsque le religieux entre en lice, la situation se complique. Parfois intensément.

Le «retour» de l'islam en terre d'Occident pose indéniablement problème. Sa plongée dans un univers judéo-chrétien revu à l'aune de l'humanisme de la pensée libre suscite des remous qu'il est vain de camoufler, de nier par inconscience

ou par opportunisme, notamment électoraliste. Et, à l'inverse, l'intrusion d'intérêts occidentaux, politiques ou économiques dans la sphère musulmane agite autant les esprits.

Islam: le retour

Faut-il rappeler la conquête de l'Espagne dès le VIII^e siècle, jusqu'au Douro et s'épanchant en Provence? L'invasion sarrasine de la Sicile et du Sud italien? L'avancée des Seldjoukides et des Ottomans jusqu'aux murs de Vienne?

Mais cette fois, le retour n'est plus le fruit de conflits militaires, laissant des socles de cultes et de cultures homogènes. Il s'agit d'une pénétration dans le milieu occidental, comme un liquide d'une densité différente se répand dans un autre. La «densité» distincte provient clairement de la conception de la séparation du temporel et du spirituel, que l'Occident privilégie après des siècles d'âpres luttes. Et ce principe est – faut-il le souligner? – toujours fragile car toujours menacé. Et la dérive islamiste revendiquant un réavènement du spirituel dans la gestion du temporel ne peut que réveiller l'appétit de pouvoir des autres courants confessionnels. Qui ne constate que tous les conservatismes religieux vivent un renouveau fort inquiétant?

L'islam est dès lors perçu par la laïcité – à tort ou à raison – comme un corps étranger dérangeant, voire dangereux. Et ce n'est pas l'horreur du terrorisme qui, injustement, car tel n'est pas l'esprit de cette religion, amènera l'apaisement de ce sentiment.

L'attitude de l'Occident est, quant à elle, nourrie de l'arrogance que procure la suprématie technologique, militaire, organisationnelle. S'il est vrai que le «monde pauvre» est en grande partie responsable de son propre malheur, par ses attaches à des comportements et à des valeurs souvent anachroniques, à des modes de pensée toujours dominés par la misogynie, le tribalisme, la corruption, la soumission au divin, l'Occident ne contribue guère par sa «globalisation» économique à sauver l'humanité de ce déclin désespérant du bonheur de vivre. La Terre est devenue un vaste village.

Cette nouvelle donne du XXI^e siècle a pour conséquence que toute étude portée sur une zone géographique restreinte ne peut plus écarter son environnement international. Qu'on le souhaite ou qu'on le regrette, l'islam est à présent assis à la table de l'Européen, et pèse sur la laïcité.

¹ *La laïcité à l'épreuve – Religions et libertés dans le monde*, dirigé par Jean Baubérot, Universalis, Le tour du sujet, Paris, 2004, 194 pages.

Le Vatican part en guerre

JACQUELINE HERREMANS

Administratrice du CAL
Présidente de l'ADMD

Le Lexique: un argumentaire de combat

En préambule du *Lexique des termes ambigus et controversés sur la famille, la vie et les questions éthiques* présenté dans sa version française le 1^{er} juin dernier dans les locaux du Sénat français¹, le cardinal Lopez Trujillo² nous invite au dialogue dans le plus grand respect. Mais peut-on le croire? Très vite, nous apprenons que nous faisons partie d'une association légale de malfaiteurs et que nous sommes les nouveaux inquisiteurs...

Certes, d'une publication patronnée par le Conseil pontifical de la Famille, on pouvait raisonnablement attendre une défense de la famille traditionnelle, de la «dignité» de l'embryon humain doté d'un statut juridique ainsi qu'une attaque de la fécondation *in vitro*, de l'avortement et de la pilule du lendemain. Bref, un inventaire de prescrits ignorés par bon nombre de catholiques au grand dam du Vatican.

Un chapitre à épingle: «Enfants, droits de l'enfant et violence sexuelle». L'Eglise catholique peut en parler avec expertise: le cardinal Law de Boston n'a-t-il pas été contraint à la démission après avoir couvert pendant des

années, avec laval du Vatican, des centaines de prêtres pédophiles?

Le chapitre «Sexualité sans risques-safe sex» prête à sourire: il est bien connu que la seule stratégie totalement efficace face au sida est l'abstinence voire la fidélité au sein du mariage monogame, vu l'absence de résistance, d'éthanéité et de fiabilité des «baudruches pénitaires», que nous, mécréants, nommons «préservatifs». Mais le sourire se fige lorsque l'on pense aux conséquences de l'intervention du Vatican en cette matière en Afrique.

Intolérables sont les propos de Mgr Ricard, président de la Conférence des Evêques de France: «La proposition d'euthanasie est activement poussée en avant par un "lobby international" dont les racines cachées remontent aux pratiques de l'Allemagne nazie. Mis en silence au lendemain du procès des "médecins nazis" à Nuremberg, le mouvement en faveur de l'euthanasie a resurgi dans les années quatre-vingt, utilisant tour à tour les slogans de la "compassion", puis de la "mort digne" et plus récemment du "droit à la mort" pour faire avancer ses thèses».

Ce scandaleux amalgame «euthanasie-nazisme» fleurit très régulièrement dans les propos de responsables du Vatican. Ce fut le cas de Mgr Léonard lors du dernier message de carême de Jean-Paul II. Par la suite, du bout des lèvres, l'évêque de Namur a démenti avoir tenu un tel discours³.

En octobre 2002, lors des auditions au Conseil de l'Europe sur l'euthanasie, le représentant du Saint-Siège s'était essayé au même exercice⁴. À noter ce statut pour le moins particulier d'observateur du Saint-Siège en cette instance qui a eu à se pencher sur des questions éthiques.

Appel à la désobéissance civique

Ce lexique comporte aussi des «conseils» destinés aux gouvernements, parlementaires et magistrats. «Qu'en est-il de la participation des hommes politiques et en particulier des législateurs, à l'élaboration des lois autorisant l'avortement, l'euthanasie et d'autres actes mettant en péril la vie de l'individu humain?» s'interroge Mgr Schooyans, professeur émérite de l'Université de Louvain. Sa réponse: «le don de la mort, tant par avortement que par euthanasie, suppose une chaîne serrée d'agents solidaires dans le crime. Du législateur au médecin, en passant par le juge et par la nébuleuse des complices besogneux, voici que surgit une association légale de malfaiteurs [...] C'est cette chaîne de complicités qu'il faut briser». «...Nous sommes dans un état de guerre contre la vie sans défense». Et d'appeler à la désobéissance et à l'objection de conscience en invoquant Socrate (quel paradoxe!) et... Antigone. Et de proposer l'excommunication des législateurs qui participent à cette «œuvre de mort».

"Une séparation nécessaire": le dessinateur Pépin choisit une métaphore très à la mode, les anomalies biologiques : il faut séparer les frères siamois avec violence. Extrait du livre *A bas la calotte ! La caricature anticléricale et la Séparation de l'Eglise et de l'Etat*- G. Doizy et J.-B. Lalaux- Editions Alternatives- Paris, ouvrage sur lequel nous reviendrons.

Le théologien belge, en un exercice d'équilibrisme sémantique, s'attaque au sujet «Tolérance et inquisition laïque». Les formules se succèdent: «intégrisme rationaliste et anti-chrétien», «laïcisme» international qui vise à étouffer la voix de l'Eglise, «magistère laïque et répression de la déviance».

Ne nous leurrons pas: même si les lecteurs d'un tel pensum doivent être rares, il s'agit du reflet de la volonté constante du Vatican de s'ingérer dans les affaires publiques.

À titre d'exemples

Jean-Paul II n'avait-il pas exhorté en 2002 avocats et magistrats à ne pas coopérer à des procédures en divorce⁵? Passe encore pour les avocats libres d'accepter ou de refuser une cause. Autre chose est d'inviter les magistrats à considérer des lois votées démocratiquement comme contraires à la justice, incontestable ingérence dans la sphère publique.

Que l'on se rappelle également le discours de Jean-Paul II le 17 mai 1985 devant les corps constitués belges en sa qualité de souverain de l'Etat du Vatican. Ce fut une condamnation claire au nom de la «*loi naturelle*» de la contraception dite «*artificielle*» et de l'avortement, la continence sexuelle étant érigée en vertu. Tout en concédant que «*l'Eglise n'a pas de compétence directe dans les options politiques*», le pape considérait qu'«*elle se doit de contribuer de manière importante à la formation des consciences des responsables et du peuple*»⁶. La réaction d'hommes politiques tels que Jean Gol, lors de l'inauguration des Etats généraux de la Laïcité, et Philippe Moureaux fut exemplaire, ce dernier déclarant «*dans un monde libre et démocratique, les normes ne peuvent se fonder sur un dogme quel qu'il soit, parce qu'une telle norme serait la négation du droit de chaque citoyen de vivre selon sa propre éthique et sa propre conscience*»⁷.

Toujours fidèle à cette conception très particulière de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, Jean-Paul II accueillit notre ambassadeur auprès du Saint-Siège par des paroles de réprobation au sujet de la législation en matière d'euthanasie⁸.

Pour le Vatican, il ne s'agit pas d'ingérences mais bien de la défense de valeurs universelles qui transcenderaient toutes les autres. La pluralité des conceptions philosophiques et religieuses est niée: «*la thèse du pluralisme est un leurre puisqu'une société peut et doit accepter une pluralité de convictions et de croyances, mais certainement pas une pluralité de lois. L'ordre juridique doit être unique et commun pour tous*»⁹.

Autrement dit, hors des valeurs chrétiennes, pas de loi possible...

Benoît XVI n'a certainement pas l'intention d'inverser cette tendance. En juin dernier, l'échec du référendum italien initié pour obtenir un assouplissement de la législation en matière de procréation médicalement assistée en est un exemple criant. Ce qui fâchait le Vatican était la suppression de toute référence de l'embryon en tant qu'être

humain à part entière et des limitations à la recherche sur les embryons. Selon les sondages, le taux d'abstention risquait d'être supérieur à 50% et dès lors d'invalider tout résultat. L'Eglise n'a pas hésité à faire campagne pour l'abstention, le pape se jetant dans la mêlée pour rappeler le principe de «*l'intangibilité de la vie humaine*»¹⁰.

Défense des valeurs «morales» ou ingérence dans la sphère politique?

Tout récemment, le très catholique Romano Prodi s'est attiré les foudres de l'*Osservatore Romano* en déclarant qu'il était favorable à la création d'un PACS à l'italienne: il lui a été reproché «*la recherche de votes à travers une déchirure inacceptable de la famille*» et de mettre «*dans la compétition politique la famille, une réalité naturelle vers laquelle tendent naturellement l'homme et la femme*». Et pourtant il n'est pas encore question ni de mariage homosexuel, ni *a fortiori* d'adoption.

Liaisons dangereuses

Dans sa quête de défense de son ordre moral, l'Eglise se choisit des compagnons de route douteux, ainsi qu'en témoigne la manifestation de ce 17 septembre à Bruxelles contre l'adoption par les couples homosexuels avec des slogans officiels tels que «non à l'homofolie». Derrière le collectif «Papa, maman et moi» qui appelait à ce rassemblement européen, se cachent des mouvements intégristes du style «Belgique et Chrétienté» dont les liens avec le Front National de Jean-Marie Le Pen sont avérés¹¹. L'extrême droite était bien présente, du Front National au Vlaams Belang. Le nonce apostolique avait salué cette manifestation mais avait décliné l'invitation d'apparaître dans le comité d'honneur, un pas apparemment allégerement franchi par Mgr Léonard qui l'aurait regretté ensuite. Entre-temps, ces discours qui créent des amalgames intolérables tels que la comparaison entre l'IVG et l'holocauste¹² se multiplient et en quelque sorte, risquent de se banaliser. Même notre cardinal Danneels se fait sérieusement critiquer par l'aile intégriste de l'Eglise¹³.

Dur réveil

Nous nous étions sans doute assoupis par la laïcisation progressive de notre société. Nous avions pris l'habitude de cheminer de conserve avec des compagnons de route tels que le chanoine de Locht ou encore «*Catholics for a Free Choice*»¹⁴ pour des enjeux éthiques comme l'émancipation de la femme, la dépénalisation de l'avortement et de l'euthanasie. Nous avions le sentiment que les choses étaient claires: les conceptions philosophiques et religieuses relèvent de la sphère privée et nos démocraties doivent veiller à la coexistence de ces conceptions de vie différentes. Nous nous trompons lourdement.

Il nous faut relever ce nouveau défi et retrouver l'esprit qui animait Jean Gol et Philippe Moureaux lors de la première visite de Jean-Paul II en Belgique. Rien n'est jamais acquis.

¹ «Le Vatican rend public un argumentaire de combat opposé à la réforme des mœurs», Henri Tincq, *Le Monde*, 1^{er} juillet 2005; *Lexique des termes ambigus et controversés sur la famille, la vie et les questions éthiques*, Pierre Téqui éditeur

² «Le but de notre initiative n'est pas de combattre des institutions et des personnes ou de marcher contre elles. Elle est encore moins de nous imposer. Nous voudrions plutôt proposer, convaincre avec amour, orienter sur la voie de la vérité, avec respect, avec l'espoir aussi de voir s'instaurer et se renforcer un dialogue fécond».

³ Voir bulletin de l'ADMD n°96, mars 2005, p.5.

⁴ www.coe.int, Commission des questions sociales, de la santé et de la famille, Audition sur l'euthanasie, Paris, Assemblée nationale, 25 octobre 2002. «L'euthanasie a déjà eu ses zélateurs et ce n'est pas un hasard si leurs thèses ont été appliquées par le régime hitlérien»

⁵ ZENIT, 2002-02-07, à la Rote Romaine, «L'indissolubilité du mariage».

⁶ CRISP, CH 1128, Bélangère Marquès-Pereira, Alain Squilbeck *L'interruption volontaire de grossesse* (2) p.39

⁷ *Le Peuple*, 21 mai 1985

⁸ www.vatican.va voir discours du pape 2002, 31 octobre 2002

⁹ *Le Lexique, Euthanasie, Ignacio Carrasco de Paula*, p.409.

¹⁰ *Le Monde*, 11 juin 2005.

¹¹ Voir le site internet www.bechrist.be

¹² Véronique De Keyser, «Le lobby religieux est de plus en plus fort», *Le Soir*, 16 septembre 2005.

¹³ «Le frère du pape attaque Mgr Danneels», Ch. Laporte, *La Libre Belgique*, 2 septembre 2005.

¹⁴ Voir *Espace de Libertés* n°332 (juin 2005), Hermine Bokhorst, «Des catholiques peu conformistes», p. 20.

Les évêques espagnols organisent l'opposition politique à Zapatero

Les priviléges vacillants de l'Église espagnole

EMMANUELLE STEELS

Avec le retrait des conservateurs dans l'opposition en 2004, l'Église a perdu ses relais politiques et sa capacité d'influencer directement le pouvoir. Les tentatives d'ingérence sont refoulées, mais certains priviléges demeurent. Le nerf de la guerre contre le gouvernement socialiste: le cours de religion.

En comparant le gouvernement socialiste de José Luis Zapatero au diable de la parabole du Semeur, qui sème l'ivraie au milieu du bon grain pour confondre les braves chrétiens endormis, le Cardinal Julian Herranz résumait il y a peu la double frustration des évêques espagnols depuis l'avènement de la gauche au pouvoir en 2004. À l'affront de voir défiler une série de réformes considérées comme libertaires, s'ajoutait la cruelle déception de constater que la masse des catholiques espagnols, à l'image des hommes endormis de la parabole, s'était distanciée de la hiérarchie et de sa doctrine au point d'accepter ces réformes sans broncher, et parfois même de les considérer comme naturelles.

«Quelle ivraie, quelle zizanie, fruit d'un passionnel fondamentalisme laïciste et anticatholique, n'a-t-on pas semé dans certains milieux politiques: ils s'inventent des droits qui n'existent pas et, de surcroît, ils rendent difficile l'exer-

cice de certains droits véritables!»¹ L'exclamation d'Herranz au sujet des droits inexistant fait bien évidemment référence à la réforme du Code civil pour autoriser le mariage homosexuel: rappelons-nous la tempête déclenchée dans les milieux ecclésiastiques par cette mesure, qui inclut également le droit à l'adoption, et qui culmina le 18 juin dernier avec la manifestation des évêques en faveur de la famille dite «authentique». Mais ce que l'Église reproche à présent à l'exécutif, c'est d'enfreindre la liberté religieuse et d'ôter aux parents le choix d'éduquer leurs enfants dans la foi catholique. La dispute touche au nerf de la guerre entre le l'Église et le gouvernement: l'enseignement de la religion à l'école.

Un régime particulier

Le contrôle de l'enseignement par l'Église catholique espagnole était total jusqu'à ce que le Concordat de 1953, qui établissait la religion catholique comme unique culte de la nation, ne se périsse avec la proclamation de l'Espagne comme État non confessionnel dans la Constitution de 1978. L'article 16 de la Carta Magna souligne pourtant la position spéciale du catholicisme au sein de la société espagnole. En 1979, l'État signe une série d'accords avec le Saint-Siège, des accords destinés à faire perdurer certains priviléges dont jouit encore l'Église espagnole à l'heure actuelle. Un régime fiscal particulier établit, outre l'exemption de certains impôts et une dotation budgétaire stable, le financement du culte via la dérivation volontaire de la part des contribuables d'une partie de l'impôt sur les personnes physiques au bénéfice de l'Église. Aucune autre confession ne jouit des mêmes avantages économiques ou d'un quelconque financement public.

En matière d'enseignement, les accords ne sont pas moins généreux. C'est à l'Église qu'il revient de nommer et de gérer les contrats des professeurs de religion et de fixer le contenu du cours de religion, sans que l'État ne puisse intervenir. La seule alternative offerte au cours de religion à l'école publique, qui représente 70% de l'enseignement général, est l'étude libre. En 2003, le Parti populaire décide de mettre fin à ce soi-disant laxisme et rend le cours de religion obligatoire. La matière est évaluée et la note compte

pour le passage d'année dans tout le cycle secondaire, y compris pour l'accès à l'université. Personne n'échappe au cours de religion catholique dès lors que la seule alternative, un cours sur le phénomène religieux, est dispensé par les mêmes professeurs catholiques nommés par les évêques. C'est le retour de la religion d'État à l'école.

La mesure, abrogée par les socialistes dès leur arrivée au gouvernement, n'est jamais entrée en vigueur mais elle illustre bien le taux de pénétration des exigences épiscopales dans les cercles du pouvoir. La ministre de l'Éducation du Parti populaire consacrait d'ailleurs toute son énergie à décrédibiliser l'enseignement public et à vanter les bienfaits de l'école de concertation, financée par l'État mais gérée par l'Église.

La nouvelle loi sur l'éducation, actuellement en préparation, étoffera les alternatives au cours de religion, tout en supprimant l'évaluation de la religion et ses alternatives. Ces modifications sont très mal perçues par les évêques qui réclament une équivalence de traitement avec les autres matières. «*C'est une coupe dans ce droit fondamental qu'est la liberté religieuse*», d'après un prêtre, responsable d'une fondation catholique ultraconservatrice.

Un poids institutionnel énorme

Les réformes touchant à la famille et à l'éducation sont assimilées dans les secteurs conservateurs à une attitude provocatrice du gouvernement à l'égard de l'Église. «*En réalité, l'Église a beau brandir les chiffres des baptêmes et des mariages, elle a perdu son emprise sur la société. Ce qui perdure aujourd'hui en Espagne, davantage que la religion catholique, c'est une culture catholique. Mais le poids institutionnel de l'Église est resté énorme, disproportionné par rapport à sa capacité d'influence réelle sur la société*». Cette explication du sociologue Alfonso Pérez-Agote est corroborée par les chiffres d'assistance à la messe: si près de 80% des Espagnols se disent catholiques, plus de 70% des croyants ne sont pas pratiquants.

Le pouvoir et l'influence déclinent, les priviléges demeurent. Mais l'Église n'a plus la même capacité d'ingérence dans les affaires d'État que sous le gouvernement du Parti populaire (1996-2004), lorsqu'elle était choyée par le pouvoir.

NOMBREUSES étaient les voix qui s'élevaient alors pour dénoncer la résurgence du national-catholicisme, une vieille tradition espagnole qui fait de la religion le ciment et l'instrument de l'État et qui avait vécu son apogée à l'époque franquiste. Ceci dit, avec José María Aznar, le contrôle politique de l'Église par l'État avait plutôt fait place à l'infiltration et la diffusion subtile des doctrines de l'Église au sein même des arcanes de l'État. Le fait que plusieurs membres du Parti populaire, dont certains ex-ministres, soient liés à l'Opus Dei ou aux Légionnaires du Christ, atteste de la puissante influence qu'exerçaient en haut lieu les courants catholiques les plus conservateurs, proches à leur tour des positions rigides de la Conférence épiscopale espagnole. À l'époque, les évêques étaient consultés sur tout projet de loi lié à l'éthique et à la famille avant le vote au Parlement.

Cependant, la concentration du pouvoir et de la représentation des catholiques aux mains de la Conférence épiscopale désolent les mouvements de base, comme le courant populaire Somos Iglesia. En affinité avec ceux-ci, trente-cinq théologiens prestigieux ont demandé à l'Église de renoncer à ses priviléges, de s'ouvrir à la pluralité et de s'autofinancer. «*Il ne revient pas aux évêques de nier à l'État la capacité de légitimer sur des questions liées à l'égalité des citoyens*»², écrivent ces théologiens qui prétendent s'exprimer de l'intérieur de l'Église. Mais l'Église, elle, fait la sourde oreille, veillant sur ses priviléges, qu'elle considère comme des droits historiques.

Resituer l'Église

Le gouvernement de Zapatero semble désormais vouloir mettre le pays sur la voie d'une transition vers la laïcité. Comme le reconnaît un dirigeant socialiste, «*les priviléges dont jouit l'Église catholique sont constitutionnellement douteux et il faut resituer l'Église à la place qui lui convient dans un État non confessionnel, sans qu'elle tente de concurrencer le pouvoir politique légitime comme elle le fait actuellement*». La modification des accords avec l'Église est présentée comme un horizon souhaitable, même si le gouvernement a garanti leur respect

© M. Clerbois

pour la présente législature. Cette attitude frileuse du gouvernement, qui craint de bousculer l'Église, irrite les plus progressistes, catholiques compris. «*Zapatero allume un cierge à Dieu et un autre au diable*», résume un responsable de la coalition de gauche Izquierda Unida.

L'attitude récemment belliqueuse des évêques, qui ont envahi l'arène politique, n'est pas toujours bien perçue non plus au sein de l'Église. Certains courants préfèrent assimiler l'Église à un pouvoir dans l'ombre, propre à pratiquer un interventionnisme subtil. Parmi ceux-ci, l'Opus Dei, qui propose de sacrifier l'activité politique en l'imprégnant de visées religieuses. Cette stratégie d'infiltration du pouvoir par la religion se doit d'éviter les démonstrations de force qui pourraient être taxées d'ingérence de l'Église dans l'État. D'après l'Opus, il revient aux croyants de livrer la bataille et non pas seulement à la hiérarchie ecclésiastique, qui donne l'image d'une Église politisée. «*Je suis tout simplement scandalisé de voir cinq évêques s'asseoir en face d'une ministre pour négocier l'enseignement de la religion à l'école*», confie un haut dirigeant de l'Opus Dei, qui engage les catholiques à sortir de leur réserve et à s'exprimer aux côtés des évêques.

Cependant, la concentration du pouvoir et de la représentation des catholiques aux mains de la Conférence épiscopale désolent les mouvements de base, comme le courant populaire Somos Iglesia. En affinité avec ceux-ci, trente-cinq théologiens prestigieux ont demandé à l'Église de renoncer à ses priviléges, de s'ouvrir à la pluralité et de s'autofinancer. «*Il ne revient pas aux évêques de nier à l'État la capacité de légitimer sur des questions liées à l'égalité des citoyens*»², écrivent ces théologiens qui prétendent s'exprimer de l'intérieur de l'Église. Mais l'Église, elle, fait la sourde oreille, veillant sur ses priviléges, qu'elle considère comme des droits historiques.

La Sagrada Família, à Barcelone : l'ouvrage de Gaudi, loin d'être terminé, symbolise un peu la déliquescence de l'Église espagnole.

«Le poids institutionnel de l'Église est resté énorme, disproportionné par rapport à sa capacité d'influence réelle sur la société».

¹ Homélie du Cardinal Herranz, 7 août 2005. Texte intégral disponible sur la page web de la Conférence épiscopale, www.conferenciaepiscopal.es.

² Déclaration «Christianisme et société non confessionnelle», octobre 2004.

Union européenne

Un lobby très efficace des Églises

GEORGES C. LIÉNARD

Secrétaire général de la FHE

Force est de constater la myopie des politiques qui s'obstinent à accorder aux Églises un rôle de guide que ne leur accordent plus les citoyens.

L'intérêt du Vatican pour l'Europe se manifeste dès 1970, en confiant à sa nonciature en Belgique le soin de le représenter auprès des Institutions européennes, puis en créant en 1980 la Commission des épiscops de la Communauté européenne (COMECE), une sorte d'exécutif européen. Début 2005, le pape Jean-Paul II nomme un nonce apostolique auprès de l'Union européenne.

Les athées ne sont pas restés muets face à la déferlante des JMJ : le dinosaure papal est entouré de ses moutons.

La stratégie de l'Église catholique se précise quand la COMECE présente en juin 2002 ses revendications concernant le futur Traité constitutionnel, sur le double plan du symbole (l'héritage chrétien, dieu et la transcendance à insérer dans le préambule), et du politique (le dialogue régulier des Églises avec les Institutions européennes à insérer dans le Traité). Cette présentation est faite en commun avec les protestants de la CEC (*Conference of European Churches*) et soutenu par les Églises orthodoxes.

Les Églises revendentiquent «une procédure de consultation pré-législative au moyen de séminaires avec des conseillers du Président de la Commission... par des sessions de travail régulières sur des objectifs spécifiques...»¹, en précisant que «ce dialogue permettra aux Églises de continuer à apporter une contribution active et positive au bon développement futur de l'Union européenne».

On sait maintenant que satisfaction leur a été donnée avec l'article 52 du projet de Traité². Cet article est utilisé par le président de la Commission européenne pour rencontrer personnellement, à plusieurs reprises en 2005, les représentants des Églises.

Il est remarquable de constater que ce «dialogue» présenté comme «ouvert et transparent» se déroule à l'écart des associations de la société civile et plus particulièrement des associations «non confessionnelles» qui sont pourtant reprises dans l'article 52. Le lobby mis en place jusqu'au plus haut niveau de la Commission a donc parfaitement bien fonctionné.

Le confinement du dialogue des seules Églises avec la Commission ne sera pas sans conséquences pour les citoyens, dès lors que les sujets abordés concerneront l'accès au planning familial et à l'avortement sans risque, l'utilisation du préservatif ou la promotion de l'abstinence comme seule méthode «contraceptive» pour les jeunes, avec les séquelles que l'on connaît en termes de propagation du virus du sida et de grossesse non désirée chez les adolescentes, sujets pour lesquels les positions conservatrices de l'Église et de son nouveau pontife sont bien connues.

L'exemple des JMJ 2005

Les Journées mondiales de la jeunesse (JMJ) organisées à Cologne en août dernier, auxquelles la presse a plus que largement fait écho, constituent un exemple éclairant de l'efficacité de ce lobby. Malgré le rejet par le Parlement européen du budget de 1,5 million d'Euros destiné à l'organisation de cette manifestation de promotion de l'Église catholique auprès des jeunes, cette somme considérable a néanmoins été attribuée par la Commission européenne. Ce résultat est dû à l'aile politique chrétienne du Parlement européen qui, en votant une résolution exigeant le versement de la somme, a contourné le vote négatif du budget, romptant de la sorte l'esprit d'impartialité par rapport aux convictions qui devrait prévaloir aux Institutions de l'Union. La direction générale «éducation-culture», présidée par le commissaire slovaque Figel, s'est empressée d'attribuer ce million et demi d'euros.

Myopie

L'objectif de l'Église catholique est clairement exprimé par le nouveau pape, ex-cardinal Ratzinger: «retrouver les racines chrétiennes d'unité profonde du continent».

Les moyens mis en œuvre sont à la mesure de cet objectif quasi messianique qui a les allures d'une «reconquista»

religieuse de l'Europe sécularisée. Ils consistent à introduire à tous les niveaux des personnes dévouées à la cause, capables d'intervenir efficacement dans de nombreux domaines.

La tentative avortée de faire nommer R. Buttiglione, proche du Pape défunt, à la commission Justice, libertés et sécurité du Parlement européen, n'est qu'un exemple parmi d'autres.

Impartialité des Pouvoirs publics par rapport aux convictions des citoyens, séparation du politique et du religieux sont des concepts qui ne figurent pas parmi les priorités des artisans actuels de l'Union, alors que plusieurs des «Pères fondateurs» d'origine chrétienne n'entendaient pas mêler religion et politique dans le Traité qui liait les États membres entre eux.

Il y a lieu de s'étonner d'une forme de myopie d'un grand nombre de politiques, tant au sein des Institutions de l'Union que dans les États membres, qui s'obstinent à privilégier les institutions religieuses comme ressource «pour donner du sens» à une citoyenneté européenne encore à créer, alors que les populations dans leur ensemble n'accordent plus aux Églises une fonction de guide de leur existence, à cause de leurs positions en totale contradiction avec les aspirations de la modernité.

¹ COMECE and KEK, «Dialogue between the Churches and the European Commission. Proposals for strengthening and deepening current practice», Response to a request by H.E. Dr. M. Weninger, June 2002.

² Voir aussi *Espace de Libertés* n°315 (novembre 2003), «Constitution européenne - Campagne de signatures (encart central) et *Espace de Libertés* n°317 (janvier 2004) Georges C. Liénard, «Article 51 - Le gouvernement exige la suppression», pp. 22-23.

³ Débat au Parlement européen, 5 septembre 2005, intervention du commissaire Barrot en réponse à des questions parlementaires.

Un texte complet sur ce sujet paraîtra aussi dans *Vivre* n°17.

Lire à ce propos l'interview de Véronique De Keyzer, eurodéputée belge et professeur à l'ULB: «Le lobby religieux est de plus en plus fort», *Le Soir* du 16 septembre 2005, propos recueillis par Hugues Dorzée.

Évêques basques: une voix discordante

L'épiscopat espagnol lutte durement pour conserver à l'Église et à la religion catholiques leur place au soleil. Il fait face à un des gouvernements les plus laïques d'Europe, avec celui de la Belgique. Les évêques espagnols sont en grand décalage avec une société européanisée où le triomphalisme et l'encadrement quotidien de la population par l'Église n'ont plus cours.

Même au sein de l'épiscopat, les avis divergent et la lettre pastorale des cinq évêques du Pays basque et de Navarre de février 2005 est pour le moins discordante avec l'habitué ton jean-paulien des évêques espagnols.

On n'est évidemment pas basque pour rien et rien ne plaît tant à un Basque que de se distinguer de Madrid.

Les évêques basques se veulent «plus humbles et moins arrogants» (que ne le sont d'ordinaire les évêques, faut-il comprendre).

Ils sont préoccupés par la «faiblesse croissante de l'Église». Elle va devoir effectuer une traversée du désert parce que l'homme d'aujourd'hui a changé dans sa sensibilité, ses critères, son échelle de valeurs. Personne ne sait clairement, admettent-ils, ce que nous avons à faire, ni comment, dans les circonstances actuelles, pour produire un chrétien.

L'Église est pour la première fois depuis le IV^e siècle dans une situation de minorité qui la fait ressembler de plus en plus à la diaspora juive.

P. D.

L'avance rapide de l'incroyance pose la question de la survie des Églises chrétiennes comme réalités pertinentes dans l'avenir.

Comme si cela ne suffisait pas, les évêques basques n'y vont pas de main morte sur les causes de cette situation: «la médiocrité des chrétiens, les scandales des personnes et des groupes ecclésiaux, la vision courte de leurs pasteurs... sont les principaux motifs de notre situation actuelle». Et de parler d'un groupe dont l'estime de soi collective est basse.

Bien sûr, les évêques basques ne perdent pas espoir: «ce qui est en train de disparaître, ce n'est pas le christianisme, mais une façon historiquement datée d'être chrétien» mais la condamnation de l'Église traditionnelle est dure: «il est évangéliquement plus salutaire de souffrir de discriminations que d'être privilégié par les pouvoirs sociaux et politiques»¹.

Vatican II, c'était il y a quarante ans, mais il y a encore des chrétiens qui s'en souviennent et qui, d'autant plus qu'ils sont espagnols, savent les souffrances provoquées par l'ancienne autorité de l'Église et aussi sans doute, la part d'illusion que cette autorité comportait.

¹ D'après Juan G. Bedoya, *El País* du 14 février 2005.

Marshall ou Sisyphe?

ISABELLE PHILIPPON

Une rentrée politique difficile pour la coalition violette et «laïque»: les miracles seront-ils pour demain?

Comment font-ils pour rester ensemble?», «La violette est fanée», «Le pas suspendu de Guy Verhofstadt», «Haines corses», «Qui va céder?», «Hallucinante, cette majorité»... et on en passe. La presse, unanime, tient des propos décidément peu amènes à l'endroit du gouvernement fédéral. Non sans raison.

Depuis les élections régionales de juin 2004 et les changements de majorité qu'elles ont charriés, l'attelage gouvernemental, composé des libéraux et des socialistes, n'est plus qu'un mort vivant. Des partenaires blessés ne sont jamais faciles. C'est le cas du MR, qui a très mal encaissé son éviction du pouvoir en Wallonie et à Bruxelles: son amertume rejaillit évidemment sur l'équipe fédérale, au sein de laquelle Didier Reynders, le vice-Premier libéral et Laurette Onkelinx, son homologue socialiste, se cherchent constamment des crosses. C'est le cas, aussi, et c'est sans doute pire, du VLD. La formation libérale flamande subit une véritable descente aux enfers: les derniers sondages d'intentions de vote le crédiment de moins de 14% des voix flamandes, le reléguant ainsi à la quatrième place du hit-parade des partis nordistes, (loin) derrière le Vlaams Belang, le CD&V et le SPA.

Voici un peu plus d'un an, à l'occasion des élections régionales, un cap psychologique supplémentaire a été fran-

chi: le VLD comptait moins d'électeurs que le PS, alors que les partis flamands, bénéficiant d'une assise électorale plus large (il y a plus d'électeurs au Nord qu'au Sud), engrangent traditionnellement davantage, en termes numériques, que les partis francophones. Quelle humiliation pour un parti qui prétendait arracher aux sociaux-chrétiens le label de parti dominant et qui, surtout, compte dans ses rangs le Premier ministre en personne!

BHV, DHL, etc.

Qu'a-t-il fait, jusqu'ici, ce gouvernement? Où sont les 200 000 emplois annoncés par Verhofstadt au début de la législature? Qu'est-il advenu de la société de courrier express DHL, à qui la majorité prétendait trouver un port d'attache belge? Où en est la saga de la scission de l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde que Verhofstadt se faisait fort de mener à bien? Quid de la paix communautaire que la majorité fédérale jurait d'apporter au pays? Ce n'est pas faute de bonne volonté: on cherche vainement, dans le curriculum vitae de cette majorité, la moindre réalisation d'envergure. Et comme si cela ne suffisait pas, elle se ridiculise même sur des dossiers qui, *a priori*, ne recélaient pas de pièges. Rien n'obligeait Guy Verhofstadt et Didier Reynders à se donner en spectacle, à la fin du mois d'août, en annonçant *urbi et orbi* la distribution

généralisée d'un chèque-énergie de 75 euros à chaque ménage «fiscal». Quelle mouche les a piqués de s'avancer ainsi, parfaitement à découvert puisque, à cette date, la «mesure» n'avait pas été le moins du monde débattue entre les différents «partenaires» de la majorité? Le PS s'est cabré, ripostant par une autre «mesure» (un chèque modulable en fonction des revenus) qui n'a guère vu le jour, elle non plus. Finalement, le gouvernement s'est accordé sur une mesure sans nul doute plus praticable, mais nettement moins visible: la ristourne, aux consommateurs, du montant des taxes sur le mazout de chauffage. Si l'initiative avait été prise à l'issue du premier conseil des ministres de septembre, en évitant les clownesques tours de piste préalables, elle aurait sans nul doute été applaudie comme un geste fort et une réponse rapide à la hausse du prix des carburants. Las! La voilà désormais présentée comme un double désaveu, ni les libéraux ni les socialistes n'ayant obtenu ce qu'ils réclamaient! Il y a longtemps qu'on n'avait plus vu un gouvernement s'appliquer à ce point à scier la branche sur laquelle il est assis...

Mais ce bois-là doit tenir du roseau: il plie mais ne rompt pas. Et il y a même fort à parier qu'il résistera jusqu'à la fin programmée de la législature, c'est-à-dire au printemps 2007. Pourquoi? Parce qu'aucun parti de la majorité n'a intérêt à se retrou-

ver prématurément projeté dans l'arène électorale. Le VLD, on l'a vu, est au plus bas dans les sondages et en proie à de multiples divisions internes. Le MR sait qu'il risque l'opposition à tous les échelons de pouvoir. Le SPA va devoir négocier, dans quelques jours, le départ de son président, «Wonder» Steve Stevaert, vers une destinée provinciale, et son remplacement à la tête du parti par Johan Vande Lanotte, le poids lourd du gouvernement fédéral. Jusqu'ici, le parti socialiste flamand n'a guère commis d'erreurs stratégiques, restant au balcon lorsque les autres s'étripent, intervenant peu mais à bon escient: ce n'est pas lui qui jouera les boutefous, il a une réputation à tenir.

Et le PS? Elio Di Rupo, son président, dissimule mal son envie d'accéder au Saint des Saints, c'est-à-dire au 16, rue de la Loi. Mais il sait que son heure n'a pas encore sonné: quel crédit aurait, aux yeux de l'électeur, le fossoyeur d'un gouvernement en pleine période de marasme économique? Dans quelle fâcheuse position se trouverait-il, en outre, à l'issue d'élections qui interviendraient avant qu'on ait pu avancer un tant soit peu sur le délicat problème de Bruxelles-Hal-Vilvorde? De quoi aurait l'air le fameux «plan Marshall» pour la Wallonie, dont le succès dépend, pour une part importante, de la confiance du secteur privé et de mesures qui doivent être prises au niveau fédéral? Ses intentions sont tout autres. D'ici à 2007, il entend façonner un nouveau profil du sud du pays et œuvrer pour redorer quelque peu son blason aux yeux de la Flandre: son image à lui, Di Rupo, n'est-elle pas étroitement liée à celle d'une Wallonie dominée depuis des lustres par son parti? Quand le Nord sera prêt à croire au renouveau wallon et, par conséquent, à la réalité de l'évolution du PS, alors peut-être sera-t-il possible de déminer discrètement le terrain communautaire avec Yves Leterme (CD&V), le président de la Région flamande, dont le parti renouera vraisemblablement avec le pouvoir fédéral dès la prochaine législature¹. À défaut, la formation d'un gouvernement pourrait s'avérer impossible. On pourrait, bien sûr, changer de majorité sans recourir au verdict des urnes, soit en évincant les libéraux sans autre forme de procès et en les remplacant par les sociaux-chrétiens déjà au pouvoir dans les Régions, soit en élargissant l'actuel

Une belle métaphore : *Le jour de la fête unit*, une photo de Jan Brouckaert, publiée dans "Flashé et approuvé", un livre de photographies sur le Sénat et le 175e anniversaire de la Belgique.(Exposition gratuite au Sénat jusqu'au 31 octobre-13 rue de Louvain-1000 Bruxelles)

gouvernement à une tripartite. Mais le CD&V clame, en chœur avec le CDH, qu'il ne jouera en aucun cas la roue de secours d'une majorité agonisante. L'agonie risque donc de se prolonger jusqu'à la mort naturelle du malade, dans un peu moins de deux ans...

Des miracles en perspective?

À moins que cette coalition «laïque» nous prouve que les miracles existent. Et elle en a, paraît-il, la ferme intention. Guy Verhofstadt nous promet une rentrée de tous les diables, qui signerait la relance socioéconomique du pays pour les deux (les dix?) années à venir. Au menu, de vrais, gros et ambitieux dossiers. La réforme des fins de carrière doit répondre aux préoccupations de la Flandre, en situation de quasi-plein emploi, qui voudrait maintenir les plus de 55 ans au boulot. C'est loin d'être une sinécure, alors que la Wallonie et Bruxelles font face, elles, à un chômage des jeunes endémique, et que les syndicats menacent d'une grande grève intersectorielle si l'on détricote le système des préensions. Le financement alternatif de la sécu? Il était réclamé, en «échange» d'une solution sur les fins de carrière, par les socialistes soucieux de globaliser une discussion qui, sinon, aurait servi les intérêts de la seule Flandre. Avant l'été, les positions du PS et du VLD sur ces deux sujets paraissaient inconciliables. Aujourd'hui, même si le compromis reste difficile à réaliser,

les points de vue paraissent moins irréconciliables. Mais les partis de la majorité, tellement distants, parviendront-ils à honorer leur engagement à redonner du souffle au gouvernement dans sa dernière ligne droite? Il faudrait faire fort pour alimenter durablement une sécurité sociale victime du vieillissement de la population et de la mauvaise conjoncture économique. Et l'on doute encore, à ce stade, de la capacité des différents «alliés» à réussir un pari d'une telle envergure. Quant aux nuisances sonores engendrées par les vols autour de Zaventem, leur gestion s'apparente à un véritable casse-tête chinois. Les routes de vol sont constamment modifiées, en fonction des décisions de justice obtenues par les différents «camps» (aéroport, habitants de l'est de Bruxelles, riverains du nord de l'agglomération, etc.). Or, le dernier jugement impose une astreinte de 25 000 euros pour tout vol trop bruyant au-dessus de la capitale, et ce dès le 15 octobre. Les experts ont du boulot...

Pas de doute: cette rentrée politique représente un enjeu de taille, pour l'avenir de la Belgique en proie à de graves difficultés socioéconomiques. Et pour l'avenir de la Wallonie (et de Bruxelles) qui a tant besoin de la solidarité fédérale. À défaut, Marshall devrait une fois de plus s'effacer devant Sisyphe, condamné à pousser inlassablement sa pierre vers le sommet de la montagne avant d'assister, impuissant, à sa dégringolade...

¹ Lire, à ce propos, le débat entre Yves Leterme et Jean-Claude Van Cauwenbergh dans *Le Vif/L'Express* du 9 septembre 2005.

L'Allemagne, un État d'urgence

PASCAL MARTIN

En piteux état, l'Allemagne se serait bien passée du psychodrame qui a suivi les élections du 18 septembre. Le chantier qui attend ses dirigeants est incommensurable.

Ce qui frappe l'esprit lorsqu'on parcourt l'Allemagne, c'est à quel point l'on s'y sent chez soi. Tous les chiffres et toutes les études sociologiques du monde ne remplaceront pas ce sentiment de proximité qui ignore la barrière linguistique. Parler avec un Rhénan ou un Prussien revient à parler avec son voisin. Et c'est bien ce qui inquiète: cette société à deux vitesses, où les pauvres s'appauvrisent et les riches s'enrichissent, où la dérégulation de l'économie devient un slogan, où l'on ne fait plus d'enfants et où les vieux composent le paysage, ressemblerait furieusement à notre futur, si l'on en croit les pessimistes.

«Le pays pourrait commencer à tirer les premiers bénéfices de ses réformes au cours de l'année 2006».

Gerhard Schröder a dit un jour d'elle qu'elle est «l'homme malade de l'Europe». Il aurait pu ajouter «l'homme dépressif et cyclothymique». Sillonner la Ruhr ou les campagnes de l'Est, c'est plonger en sinistre. Ce chagrin persistant tourne à la hantise chez ceux qui ont vu en 1998, dans le retour de la social-démocratie au pouvoir, le gage d'une économie de marché plus humaine, plus sociale. Il leur fallut déchanter lorsqu'ils virent qu'à l'instar du New

réalistes et les cyniques, tel ce «modèle social européen» qu'aura le mieux incarné la même Allemagne. Qu'importe si la formule était illusoire en raison du «chacun chez soi» qui prévaut chez les Vingt-Cinq.

Fragilisation

La remise en question de son modèle social et économique fragilise le pays, aussi sûrement que l'échec relatif de la réunification. Celui-ci ne se limite pas à l'inégalité des niveaux de vie des deux côtés de l'ancien Rideau de fer. Il atteint les esprits, crée un mur mental entre l'Est et l'Ouest.

Partout, la déglingue économique a pris l'allure d'un alignement de chiffres maussades. La croissance a été faible depuis 2001, négative en 2003, atteignant seulement 1,6% en 2004. Sur la période 1994-2004, un taux moyen annuel de 1,4% a été calculé. Il est le plus bas des grands pays de l'OCDE et même de l'UE. Le taux de chômage a oscillé depuis plusieurs années entre 10,5% et 11,5%. Il est de 9,6% à l'Ouest et de 18,6% à l'Est. Le coût du travail en Allemagne est supérieur de 17% à la moyenne de l'Union. Son endettement atteint le chiffre record de 1 430 milliard d'euros (66% du produit intérieur brut).

La crise ne touche pas que les pauvres et les chômeurs, mais également la classe moyenne. Les salaires réels ont dégringolé de 6% entre 1992 et 2004. Le sociologue Ulrich Beck parle de la «brasiliatisation» de la société allemande. Sans risque de se tromper, on peut estimer que huit électeurs allemands sur dix ont voulu échapper à cette déglingue en empruntant des chemins parallèles. Le 18 septembre, ceux-là ont voté pour les sociaux-démocrates, les chrétiens-démocrates et les libéraux. Paradoxalement? Non, puisque les trois partis ont pris le pari

de relancer l'Allemagne en laissant une plus grande place au marché.

Les résultats des réformes entreprises sur le tard par Gerhard Schröder prouveraient que là est la voie à suivre. L'été dernier, de bonnes surprises ont ainsi été relevées dans le secteur industriel. Les commandes au secteur manufacturier ont à nouveau augmenté de 3,7%. Les ventes de voitures ont explosé de 11% au mois d'août. Même le chômage aurait commencé à refluer: 12 000 chômeurs de moins en août, après les 42 000 de juillet. À ceux qui doutaient de la fiabilité de ces données à l'approche des législatives, le ministère de l'Économie avait tenu à avancer certaines précisions: la baisse du chômage ne serait plus seulement due aux petits boulot exonérés de charges et aux travaux d'intérêt général mais à de véritables emplois, que les entreprises recommenceraient à créer. Pour Dirk Schumacher, économiste spécialisé sur l'Allemagne de la banque américaine Goldman Sachs, «le pays pourrait commencer à tirer les premiers bénéfices de ses réformes au cours de l'année 2006»¹.

Bonne nouvelle. Fragile nouvelle. Quelques chiffres ne suffiront pas à relever l'Allemagne. D'autant qu'il lui faut aussi compter avec la réunification. L'écart qui sépare l'Est de l'Ouest est un gouffre où continuent à être engloutis chaque année des milliards d'euros. Les habitants de l'ancienne RFA persiflent que c'est en pure perte. Ceux de l'ex-RDA jugent au contraire ces efforts insuffisants.

Et mensongers les «lendemains florissants» promis par Helmut Kohl. L'ancien chancelier chrétien-démocrate imaginait une Allemagne homogène à terme. Dans *Le Monde* du 14 septembre², Klaus Schröder, directeur du Centre de recherche sur l'ex-RDA à l'Université libre de Berlin, y allait de cette analyse: «La société dans l'Est de l'Allemagne est divisée en trois. Il y a ceux qui se sentent et agissent désormais comme des "Allemands réunifiés" (*Gesamtdeutscher*), ceux qui ne savent pas où se situer et ceux qui déplorent la disparition de l'ancienne situation. Selon une étude, le soutien au système économique actuel est tombé en dessous de 20% de la population dans l'Est, parce qu'il est perçu comme responsable du chômage. Quant au système politique, il n'est approuvé que par un tiers des gens. Cela ne veut pas dire

qu'ils veulent nécessairement un retour à la République démocratique d'Allemagne (RDA). Tout n'est pas noir non plus. Il y a des gens qui ont réussi en se reconvertisant dans les affaires, en créant des sociétés immobilières, de transport, d'assurances, etc.».

L'Est compte pour du beurre

Dans un tel contexte, on n'en voudra pas aux Allemands de l'Est de penser qu'ils comptent pour du beurre, même si l'*«Ostalgie»* merveilleusement mise en scène par le film *«Good Bye Lenine»* semble avoir vécu. Le slogan fétiche lors de la chute du Mur, «Nous sommes un seul peuple», ne rencontre plus l'approbation que de 23% des Allemands de l'Ouest et de 14% de ceux de l'Est! Quant à l'attitude des chrétiens-démocrates à l'égard des «Ossies», elle a confiné à l'insulte durant la dernière campagne. Non seulement le Bavarois Edmund Stoiber les a qualifiés de «frustrés», mais plus violente encore Angela Merkel n'a pas eu le cran de leur adresser un message spécifique lors de la course à la chancellerie. Craignant de déplaire aux électeurs de l'Ouest, «Angie» s'est abstenu de s'étendre sur ses origines brandebourgeoises. Un argument qui lui aurait pourtant permis sinon de conquérir, du moins d'approcher plus facilement vingt millions de personnes. Ne parlons pas ici d'une absence d'âme, mais simplement d'absence de courage politique et de communication.

Tout va vraiment si mal? Non. Car si l'Allemagne passe avec près de cinq millions de chômeurs pour être au bord de la faillite économique, les Cassandra oublient en revanche qu'elle

peut être forte, notamment sur le plan international. Passons sur le moteur franco-allemand dont les ratés et les relances opportunistes font le quotidien de l'Union européenne. Un diplomate estimait ainsi dans *Le Soir* que, «peu importe la coalition au pouvoir, l'Allemagne se retournera rapidement vers la France, son allié naturel, garant d'appui mutuel et de donnant-donnant, bien plus qu'un allié volatil comme les Britanniques». L'historien allemand Alfred Grosser allait dans le même sens, estimant que «les gens qui entourent Merkel sont plus européens que les sociaux-démocrates»³.

Mais c'est davantage dans le cadre de la gestion des conflits que l'Allemagne sociale-démocrate a gagné en poids ces dernières années. «Il n'y avait que la gauche pour oser déployer nos chars au Kosovo», expliquait dernièrement un diplomate à Berlin. «Parce qu'elle est traditionnellement antimilitariste et donc peu susceptible de nourrir des desseins belliqueux». Comme allait le montrer l'attitude du chancelier Schröder lors de la crise irakienne, en 2003. En prenant place dans le camp de la paix, l'Allemagne des sociaux-démocrates a osé se mettre à mal avec le grand allié américain. Cette Allemagne-là, sans doute malade, dépressive et cyclothymique sur le terrain socioéconomique, a su se donner une tout autre carrière internationale au cours des deux dernières législatures. Davantage qu'un retour au pacifisme, l'épisode irakien a traduit une réelle volonté d'émancipation. Les années qui viennent diront jusqu'où elle veut aller.

¹ *Le Monde*, 10 septembre 2005, p21

² *Le Monde*, 14 septembre 2005, p. 7

³ *Le Soir*, 17 et 18 septembre 2005, p.11.

© AFP

Des élections déstabilisantes, pour le moins...

L'entretien de Jean Sloover avec Olivier Corten

Guerres préventives: le retour

Attaquer pour se défendre: où commence la légitime défense?

La doctrine de la «guerre préventive» connaît un succès croissant depuis les événements du 11 septembre 2001. Elle se caractérise par un brouillage d'un certain nombre de repères, le sécuritaire et l'humanitaire étant articulés, voire confondus dans le discours justificatif de la guerre contre le terrorisme ou la terreur. Dans un livre récent*, Olivier Corten, juriste et politologue de l'Université libre de Bruxelles, critique cette nouvelle approche. Il y montre notamment que, loin d'être un progrès, l'idée de «guerre préventive» n'est rien d'autre qu'un retour au droit international du XIX^e siècle, époque au cours de laquelle les grandes puissances intervenaient militairement sans limite, ni contrôle. À l'heure du soixantième anniversaire des Nations unies, l'ouvrage constitue une défense de leur Charte fondatrice caractérisée par un multilatéralisme aujourd'hui gravement menacé par les passions guerrières...

Olivier Corten, un certain nombre de nouvelles guerres comme l'intervention de la coalition alliée en Irak ne sont pas légitimes aux yeux du droit international. Mais ce n'est pas neuf?

Durant la guerre froide, le droit international public a fait l'objet de nombreuses violations. Beaucoup d'opérations militaires se sont déroulées dans chaque bord sans autorisation du

Conseil de Sécurité. Des deux côtés du rideau de fer, ces manquements étaient justifiés auprès de l'opinion publique par des motifs idéologiques et politiques: la lutte contre le communisme, le capitalisme, l'impérialisme... Au niveau de l'ONU, le discours, bien sûr, était différent: le droit international y restait une référence rhétorique. Mais après la chute du Mur de Berlin, avec la première guerre du Golfe, les arguments politiques se sont effacés au profit d'arguments juridiques. C'était l'époque où le président Georges Bush père affirmait auprès de tous vouloir instaurer un nouvel ordre mondial fondé sur la réalisation de la justice et la primauté du droit. Dorénavant, le droit international, trop longtemps bafoué, devait être respecté de façon inconditionnelle. Cette doctrine a amené des interventions en Irak, en Somalie, au Rwanda, en Bosnie... opérées chaque fois dans le cadre d'un mandat du Conseil de Sécurité.

La légitimité, condition nécessaire de la légitimité d'une guerre

Cette attitude était-elle sincère?

Bien entendu, cette référence au droit constituait souvent un prétexte, dissimulant volontiers des arguments idéologiques, stratégiques, politiques dans la mesure où les États-Unis maîtrisent le Conseil de Sécurité. Par ailleurs, quand celui-ci refusait d'autoriser une intervention militaire, ces opérations étaient néanmoins effectivement menées comme celle de l'OTAN en Yougoslavie, au Kosovo, en 1999.

«Je considère la légalité comme une condition nécessaire de la légitimité d'une guerre».

Puis vint le 11 septembre?

Les événements consécutifs aux attentats du 11 septembre 2001 ont de fait redéfini les termes du débat. Pour l'administration de Bush Jr, la menace terroriste a modifié radicalement la situation et, partant, le cadre conceptuel de la scène internationale. L'agresseur n'est plus un État ou un groupe d'États, mais un acteur privé qui ne respecte aucune règle classique des conflits. Pour les Américains, pour les Britanniques, le droit international doit s'adapter à cette nouvelle réalité et reconnaître aux États victimes d'attaques terroristes un droit élargi à la légitime défense, sans attendre d'être victimes d'une attaque. Cette «guerre préventive» peut être conduite dans le cadre de l'ONU, mais aussi, le cas échéant, en dehors.

Vous critiquez ces nouvelles doctrines?

Effectivement: elles ne signifient rien d'autre qu'un retour au droit international du XIX^e siècle, époque au cours de laquelle les grandes puissances intervenaient militairement sans aucune limite, ni contrôle. Mon propos est donc de défendre, par rapport à l'unilatéralisme présenté comme un progrès, le maintien, pour la réglementation du recours à la force, du système de la Charte des Nations unies caractérisé par le multilatéralisme, voire par l'universalisme. Selon ce régime, hors le cas de la légitime défense, l'unique possibilité de mener une guerre juste est d'obtenir une autorisation ad hoc de la seule instance au sein de laquelle l'ensemble des États de la planète sont représentés, à savoir l'ONU. En

d'autres termes, je considère la légalité comme une condition nécessaire de la légitimité d'une guerre.

L'invasion de l'Irak en 2003 est donc une défaite du droit international?

Éclatante: les États-Unis ont tenté d'obtenir un mandat des Nations unies. Mais le fait de ne pas l'obtenir ne les a pas empêchés de mettre sur pied une coalition internationale et d'attaquer Saddam Hussein. De surcroît, pour justifier leur intervention, plusieurs hauts responsables de l'administration américaine ont mis officiellement en avant l'argument fallacieux des armes de destruction massive. L'invocation du droit international est largement passée au second plan. D'un autre côté, au sein de l'ONU, les États-Unis se sont bien gardés de remettre en cause les règles classiques du droit international puisqu'ils ont prétendu que leur intervention avait en réalité été autorisée par le Conseil de Sécurité dans de très anciennes résolutions.

Un comportement schizophrène

La guerre préventive se fonde-t-elle sur l'idée de légitime défense?

À l'origine, la guerre était justifiée dès que l'État attaquant pouvait s'appuyer sur des motifs légitimes; une «juste cause» qui était définie de manière très large allant jusqu'à une menace relativement vague. Il y avait là, dans le contexte d'un monde fortement formaté par le colonialisme et l'impérialisme, une source importante d'excès à laquelle on a tenté de porter remède après la Seconde Guerre mondiale en réglementant de manière plus stricte le recours à la force. On passe alors d'une logique ancienne, qui laissait une large marge d'interprétation aux États, à une logique nouvelle qui ne leur concède plus qu'une faculté limitée par l'exigence d'une authentique agression armée et d'une décision du Conseil de Sécurité.

Ce changement ne va cependant pas mettre fin au déclenchement de guerres unilatérales?

Effectivement. L'URSS va intervenir malgré tout sans autorisation en Hongrie, en Tchécoslovaquie, en Hongrie... De leur côté, les États-Unis vont envoyer leurs troupes au Viêtnam, à Cuba, au Nicaragua, à Panama, etc. Il y a donc eu là un comportement quelque peu schizophrène de l'administration états-unienne.

Depuis les attentats du 11 septembre, les États-Unis défendent plus que jamais l'idée qu'ils ont une «destinée manifeste»: celle d'imposer le bien, la justice et le progrès au monde. Le droit international actuel va-t-il dans ce sens?

Le récent épisode de la crise irakienne confirme que la très grande majorité des États est loin d'être disposée à ressusciter les anciennes doctrines de la «légitime défense préventive». Pour accepter une action de légitime défense, l'immense majorité des États préfèrent encore très largement passer par une autorisation du Conseil de Sécurité, justifiée par l'existence d'une réelle agression armée que recourir à une notion aussi floue, rétrograde et dangereuse que la légitime défense préventive: les États ne sont pas prêts à modifier le droit international dans le sens d'un retour au XIX^e siècle. De son côté, la Cour internationale de Justice regarde le droit d'intervention unilatérale comme la manifestation d'une politique de force abusive qui n'a pas sa place dans le droit international, même au titre d'un présumé «droit d'intervention humanitaire».

Quelles sont les réformes institutionnelles envisageables au sein de l'ONU?

La réforme du Conseil de Sécurité ne paraît pas la voie idéale. Certes, il devrait être plus représentatif des grandes régions du monde. Mais le problème du droit de veto est difficilement surmontable, quel que soit le cas de figure envisagé. Donner à l'assemblée générale la possibilité de se saisir d'une question relative à la paix et à la sécurité internationales en cas de blocage du Conseil de Sécurité est une piste à examiner. Mais certains événements récents n'incitent pas à l'optimisme à cet égard: l'opposition de nombreux États à l'invasion de l'Irak n'a pas abouti en raison de fortes pressions américaines. Quant à la Cour internationale de Justice, sa compétence reste subordonnée au consentement des États et s'avère dès lors fort réduite, surtout lorsqu'il s'agit de juger de la légalité d'actions militaires...

admise. Mais ici aussi, les États sont fort réticents.

Peut-on dire que le droit international est dès lors insensible aux souffrances humaines?

La police neutre, une photo de Andy Vermaut, publiée dans "Flashé et approuvé", un livre de photographies sur le Sénat et le 175e anniversaire de la Belgique.

* *Le retour des guerres préventives: le droit international menacé*, éditions Labor, Collection Quartier libre n° 66, 95 pages.

Occident et islam

Quelle démarche d'ouverture adopter?

JACQUES RIFFLET

* Voir *Espace de Libertés* n°334 (septembre 2005), «La chute du faucon noir». L'entretien de Jean Sloover avec Guy Spitaels.

Le problème posé par l'islam est indéniablement devenu une constante de la politique internationale, et un sujet de multiples options politiques à l'intérieur même des États, dont certains vivent un terrorisme actif.

La matière est complexe car le réveil d'un certain islam agressif interpelle à vrai dire le monde entier et est générée par des causes très variables.

Guy Spitaels* a bien exprimé ce que les experts constatent. Il distingue trois «insurrections» distinctes: un combat contre les régimes apostats,

des luttes de libération nationale et une hostilité aux valeurs occidentales qui menacent de submerger la culture islamique interprétée sous l'angle fondamentaliste.

Si nous pénétrons le monde des commentaires de ces spécialistes, les approches et les propositions de solutions foisonnent. Une grande division s'opère entre deux courants majeurs. Celui qui, ardent défenseur des droits de l'homme –une «invention» de l'humanisme laïque occidental avant de devenir une référence bien plus largement acceptée–, entend imposer

Exposition *Le chant rythmique de l'esprit. Arts de l'islam et abstraction géométrique*- Espace de l'Art concret- Mouans-Sartoux, jusqu'au 8 janvier 2006.

Une stèle funéraire (Péninsule arabique, IXe-Xe siècles) et *Trois carrés* de Mehdi Moutashar (2002)

la teneur de ce texte à la Terre entière. Celui qui, au contraire, s'oppose à toute ingérence, serait-elle éthiquement défendable.

Au sein de ce dernier courant, certains estiment que le support suscep-

te de promouvoir cette charte fondamentale n'existe plus en Terre musulmane. Ils considèrent que nos idéologies sont finies en cette Terre-là, que le «socialisme arabe» y est perdu et que les laïques y sont enterrés.

Rejeter la mouvance catholique parce qu'il existe actuellement une gestion ultraconservatrice, répudier le protestantisme ou l'orthodoxie parce qu'il existe des évangeliques excessifs et un Alexis II nationaliste grand-russe, nier la grandeur des valeurs de l'islam parce que la violence et le repli identitaire de certains groupes font la une des journaux est un comportement néfaste. Cela engendre une attitude qui peut amener l'écrasement de la rébellion contre ces dérives par manque de soutien extérieur, ou à son découragement devant le peu de perception de son combat, le non-accueil généreux de notre part.

Si nous écartons la stratégie de l'ingérence directe, même s'il s'agit de promouvoir l'égalité des sexes et notamment d'interdire le sort physique et juridique fait aux femmes, il ne nous reste que l'encouragement et l'aide à ceux qui, dans les sociétés concernées par le non-respect des droits de l'homme et de la femme, sont porteurs d'évolution.

Certes, l'Occident peut être un modèle remarquable s'il cesse de vouloir dominer le monde, mais aussi s'il ne renonce pas à soutenir avec détermination les causes empreintes de générosité et de modernité contre vents et marées.

La Commission des Sages que j'ai eu l'honneur de présider a émis le souhait, et cette proposition a été retenue par la Commission gouvernementale du Dialogue interculturel, que soit

© F. Fernandez

La démocratie, le droit et l'extrême droite

Interdire les partis d'extrême droite ?

ADELIN PIRLOT

Président de Pensée et Action rationalistes

Faut-il lire le livre que Jérôme Jamin consacre à l'extrême droite ? Oui, trois fois oui, pour différentes raisons.

La préface signée Hugues Le Paige évoque d'emblée le " risque démocratique " auquel sont confrontées nos démocraties. Risque d'autant plus fort qu'il n'existe pas de recette magique pour lutter contre le phénomène : ni l'arsenal juridique plus ou moins efficace, ni la prudence des juges relayés par le rôle parfois ambigu des médias, ni la désinvolture voire l'arrogance de certains responsables politiques ne le permettent.

La démocratie, " amie de la Liberté ", ne porte-t-elle pas en soi, parce qu'elle est tolérante par définition, les germes de sa propre destruction ? Quelle liberté autoriser aux ennemis de la liberté ?

La démocratie, ce défi sur l'homme, sur la Raison, sur la légitimité du suffrage universel, sur la recherche du débat démocratique... ne repose-t-elle pas sur un vide relatif face à des idéologies qui reposent sur des concepts dangereux comme la toute-puissance des dieux, des races, des partis forts ou des chefs suprêmes ? Et l'auteur de s'interroger aussi sur l'attitude complaisante des religions face aux partis d'extrême droite...

L'ouvrage propose ensuite une analyse rigoureuse et intéressante des différentes formes de partis extrémistes en Europe : leur mode de fonctionnement, la manière dont ils se développent, comment ils utilisent les failles de la démocratie, pourquoi ils s'emparent d'identifier les " ennemis du peuple ", et pourquoi ils pratiquent un discours xénophobe qui n'est pas sans rappeler ce qui s'est passé en Allemagne et en Italie, avant 1940. L'inégalité raciale, le besoin de pouvoirs forts, la lutte contre les " pourris " sont dès lors des thèmes récurrents qu'ils pratiquent volontiers.

L'essentiel de l'ouvrage est consacré au droit : tout un chapitre est consacré aux moyens légaux utilisés en Belgique pour lutter contre l'extrême droite : les dispositions légales relatives à l'égalité et la non-discrimination telles qu'on les trouve dans les conventions et les traités internationaux signés par la Belgique, mais aussi dans la Constitution belge (art. 10 : " Les Belges sont égaux devant la loi ... "), la loi de 1981 tendant à réprimer certains actes racistes et xénophobes (largement analysée) et la jurisprudence en matière de lutte contre les discriminations.

Jérôme Jamin analyse selon la même méthode le volet «racisme, xénophobie, antisémitisme» : conventions internationales, constitution, législation...

Les délits de presse font l'objet d'un développement particulier (on y rappelle les condamnations prononcées à l'encontre de dirigeants des partis d'extrême droite, dont la toute récente, en 2004 relative aux asbl liées au Vlaams Belang, ex-Vlaams Blok). Il est suivi d'une analyse pertinente des moyens légaux dont on dispose pour lutter contre le néo-nazisme, plus particulièrement la loi du 23 mars 1995 et se termine par une description des moyens légaux directs (conventions, traités, constitutions, législation spécifique) et indirects (financements des partis, présence des partis extrémistes dans les médias, etc.).

L'ouvrage se poursuit par une présentation du droit relatif à l'extrême droite dans huit pays où apparaissent des différences considérables : l'Allemagne qui s'attache à réprimer d'abord les atteintes à l'ordre public par ses lois fédérales, mais dont le code pénal est riche en dispositions permettant de punir l'insulte, le blasphème... ; l'Autriche où la législation a transféré au plan constitutionnel un ensemble de textes tirés des conventions et traités internationaux ; l'Espagne dont le code pénal a subi une refonte quasi

générale en 1996 ; la France qui possède un arsenal législatif impressionnant en matière de lutte contre le racisme et le néo-nazisme ; l'Italie qui s'est surtout attachée à empêcher la reconstitution de partis fascistes ; les Pays-Bas, dotés d'une législation très complète ; le Portugal qui s'est doté de lois contre le racisme et la haine raciale ; la Suisse, dont le code pénal évoque la discrimination raciale, même si la législation fédérale se préoccupe, comme en Allemagne, davantage de protéger le pays contre les troubles d'ordre public.

En ce qui concerne la Communauté européenne, l'auteur évoque la Commission de Venise, en décembre 1999, qui trace les lignes directrices, de l'interdiction (en distinguant interdictions fortes et interdictions faibles...) et les dissolutions des partis politiques. Il rappelle l'existence, depuis 1998, de la Cour européenne des Droits de l'homme.

Ce livre constitue donc une remarquable analyse, complétée de synthèses claires, de toutes les initiatives légales prises par les démocraties européennes contre les dangers que constituent les partis d'extrême droite.

L'auteur relève, pour terminer, que c'est l'absence d'offres politiques alternatives, le manque de projets nouveaux, créatifs et audacieux, la pénurie d'idées et la monotonie, voire la ressemblance des programmes des partis politiques traditionnels qui créent le champ où peut se développer dangereusement l'idéologie et la réalité électorale d'extrême droite.

Jérôme Jamin,
Faut-il interdire les partis d'extrême droite ? Démocratie, droit et extrême droite.
Éd. Les territoires de la mémoire - Luc Pire, 2005.

Convention 2005

Construisons l'école du libre examen

GUY VLAEMINCK
Président de la Leep

La laïcité s'est construite au travers d'affrontements et de conflits où elle s'opposa notamment aux tentatives de monopolisation du champ de la pensée, à la volonté de certains de confisquer à leur profit l'exercice de la liberté. Chaque période de tension a conduit à la clarification de ses valeurs et au renforcement du nombre de ses militants. À ce titre, la longue lutte pour le droit à l'existence d'un enseignement public, laïque et citoyen aura été un puissant catalyseur de la structuration du mouvement. Le Centre d'Action Laïque rappelle par ailleurs régulièrement son attachement à l'École officielle, la plus apte, à ses yeux, à garantir la poursuite de ses objectifs.

Si le conflit scolaire apparaît aujourd'hui moins tumultueux, il faut en chercher les causes notamment dans le métissage de plus en plus important, du moins dans nos sociétés occidentales, des cultures, des religions, des idéologies,... Ce brassage a entraîné un assouplissement général des discours au prix, parfois, d'argumentations fallacieuses¹. Les déclarations, les directives, les instructions, les réflexions, à des degrés divers, vont quasi toutes dans le sens de l'affirmation des droits de l'Homme: plus de liberté, une responsabilité individuelle accrue, le renforcement du respect d'autrui, le droit à la différence, la tolérance, la neutralité des services publics... en dépit du fait que l'on ne s'entende pas toujours sur le

contenu des concepts, pas plus d'ailleurs que sur leurs limites.

L'objectif de l'école

Pour se convaincre de cette évolution, on peut rappeler cet objectif général de l'école qui, arrêté par le «décret mission», s'impose aujourd'hui indistinctement à tous les enseignants: il s'agit de «... préparer tous les élèves à être des citoyens responsables,

C'est le désir d'apprendre qui doit précéder tout apprentissage. En son absence, toute mesure structurelle ou pédagogique ne peut que s'avérer vaine.

capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures». Le commentaire du texte en limite certes la portée. Il précise: «Pour éviter toute confusion et reconnaître d'emblée qu'un enseignement de caractère confessionnel peut évidemment s'inscrire avec ses références philosophiques ou religieuses dans les objectifs visés ici, il suffit qu'il reconnaîsse que d'autres valeurs, d'autres références sont aussi légitimes dans une société que celles qu'il a lui-même retenues». Bien qu'il soit loin de satisfaire tout le monde, ce texte légal exprime cependant clairement le droit à l'exercice de la liberté de pensée et d'examen.

La laïcité en sort grandie et certains n'hésitent plus à parler de victoire². Sur le papier, cela semble fondé. Mais la réalité en ce domaine reste souvent fort éloignée du discours et la laïcité elle-même, qui s'est historiquement bâtie autour du libre examen, éprouve bien des difficultés à sensibiliser les masses à cette valeur et notamment à la transmettre par l'enseignement. On peut certes se consoler en constatant que d'autres qui tentent de promouvoir des valeurs différentes n'y parviennent guère mieux. Pour nous, humanistes qui plaçons notre totale confiance en l'homme pour mener l'évolution du monde, le constat est cependant décevant et amer.

Que le problème soit complexe est évident.

Qu'au travers de la masse écrasante des informations, où le pire côtoie le meilleur et le faux avoisine le vrai, la question soit plus difficile à résoudre aujourd'hui, est certain.

Que le climat ambiant, entre autres la sanctification du profit, ne soit guère favorable à la diffusion de nos idéaux, est un fait.

Il n'empêche que l'École a le devoir d'œuvrer à la transmission de ces valeurs qui sont susceptibles de créer du sens et de la motivation.

Bien plus qu'une bannière, le libre examen est une méthode, une manière de vivre et de penser. Elle exige de la part de ceux qui s'en revendiquent une curiosité constante au

service d'un approfondissement du savoir, l'exercice de l'esprit critique en évitant de sombrer dans le négativisme, la construction permanente de ses références personnelles, l'échange et le dialogue... Ce n'est qu'à ce prix que le libre examen peut espérer une société pluraliste et tolérante.

Un tel comportement n'est pas inné, il se construit tout au long de la vie notamment par l'éducation.

Remédier aux faiblesses

L'enseignement en Communauté française n'est pas en bonne santé. Les enquêtes ont souligné deux faiblesses fondamentales auxquelles il convient de porter rapidement remède. Nos jeunes n'atteignent pas, à l'âge identique, le même niveau de compétences que ceux d'autres pays. De plus, notre système manque d'équité en procédant très tôt à des sélections qui entraînent le regroupement des jeunes issus de milieux défavorisés dans certaines filières. Les contrats que le Gouvernement tente de mettre en œuvre ont l'ambition de remédier à ce double travers.

Un facteur fondamental est toutefois remarquablement absent de toutes les analyses, sans doute parce qu'il relève du domaine très particulier de la relation enseignant/enseigné. C'est le désir d'apprendre qui doit précéder tout apprentissage. En son absence, toute mesure structurelle ou pédagogique ne peut que s'avérer vaine.

En impliquant personnellement l'élève, en l'encourageant à s'informer et à réfléchir au sens et à la signification des apprentissages, en l'invitant à se projeter dans l'avenir, le libre examen peut devenir un catalyseur de la motivation scolaire. Il peut également contribuer à orienter positivement l'élève en favorisant la confiance en soi, la réflexion sur son avenir, sur les objectifs et les idéaux qui guideront sa vie. Il devrait être possible d'éviter au

moins que les sections qui favorisent l'intelligence pratique, la réalisation concrète, la dextérité, celles que certains pays européens parent du titre de «filières vocationnelles», ne deviennent l'impasse vers laquelle le système pousse ceux qui n'ont aucune vocation particulière, qui manquent d'ambition et qui se singularisent par un niveau de motivation particulièrement bas.

Tout mouvement d'idées se doit de réfléchir à la manière de transmettre le plus efficacement ses valeurs au travers de l'éducation.

C'est à cette réflexion que nous invite la Convention laïque du 15 octobre prochain.

La morale, c'est quoi?

Dans le cadre de la promotion du cours de morale, le Conseil de la Morale Laïque (CML) a réalisé le dépliant «C'est quoi le cours de morale?» à l'attention des élèves et de leurs parents.

Le dépliant est disponible en français et en néerlandais mais aussi en anglais, allemand, arabe, espagnol, iranien, italien, polonais, portugais, russe et turc.

Information: Bernadette Schyns, Conseil de la Morale Laïque (CML), campus de la Plaine ULB, CP 236, av. A. Fraiteur, 1050 Bruxelles. Tél. 02/627.68.11/10 - Fax. 02/627.68.01 - Email. cml@laicite.net

¹ «Le dialogue et la confrontation supposent des connaissances sérieuses de la foi chrétienne. Grâce au cours de religion, l'école catholique souhaite finalement mettre l'élève en état de se situer personnellement par rapport à la foi chrétienne et, s'il le veut, de la partager», déclaration des évêques de Belgique, octobre 2003.

² Citons Marcel Gauchet dans le *Monde de l'Education* de mai 1999: «La victoire de la laïcité ne fait aucun doute...».

Le décrochage scolaire

YOLANDE MENDES DA COSTA

Aujourd'hui, les tentations sont différentes...Edgard Tytgat- Carrousel et baraque- Exposition Six siècles de mémoire gravée- Hôtel de Ville de Bruxelles jusqu'au 23 octobre 2005.

L'école est un lieu privilégié de mise en évidence du mal-être des jeunes, dont le décrochage constitue un des symptômes les plus manifestes.

Le décrochage scolaire est un processus dynamique et progressif, fruit d'interactions complexes entre différentes caractéristiques sociales et familiales de l'élève. Il est plus élevé qu'auparavant, mais alors la scolarité obligatoire s'arrêtait à 14, 15 ou 16 ans (aujourd'hui 18 ans).

Le décrochage est d'abord passif, l'élève est physiquement présent, mais intellectuellement absent: il ne fait rien. Ensuite le décrochage devient actif: l'élève ne vient plus à l'école.

Il existe plusieurs types de décrochage: par le haut –les attentes des parents sont trop élevées–, par cécité –le manque de visibilité des objectifs et des enjeux scolaires–, par le bas –la distance trop importante entre le cadre scolaire et les référents familiaux d'un enfant issu d'un milieu socioculturel défavorisé–.

Comment s'explique le décrochage?

L'enfant doit devenir acteur de son développement cognitif, se dégager du

© Bibliothèque royale de Belgique Chalcographie.

relationnel, se permettre de grandir.

Selon les enquêtes et études réalisées, on peut dire que le décrocheur potentiel est le plus souvent un garçon d'âge avancé, fréquentant l'enseignement technique ou professionnel, et généralement issu d'une famille nombreuse dont les parents n'ont qu'un faible niveau d'études et une profession peu rémunérée.

Ayant doublé dès le cycle primaire, il accumule les retards en secondaire. Il se montre insatisfait du choix de ses études et peu intéressé par ses cours, prêt à entreprendre une carrière professionnelle et il n'hésiterait pas à abandonner l'école dès que cela lui sera permis.

Facilement découragé par de mauvais résultats (mais il est vrai que son travail n'est généralement pas acharné), il ne parvient plus à se mobiliser pour cette scolarité qu'il sent lui échapper. Il n'a que peu d'ambitions scolaires. Il manque de confiance en lui et en ses capacités. Rapidement, il pratiquera l'absentéisme.

Des solutions

De nombreuses perspectives de solutions existent pourtant comme:

- le système 5-8 à l'école fondamentale, entraînant moins de redoublement;
- le tutorat qui s'est avéré une pratique pédagogique efficace dans la lutte contre l'insuccès scolaire au secondaire. C'est Ahmed Medhoune qui a imaginé cette aide en collaboration avec le professeur Louis Devos à l'ULB;
- la création des classes de 1^{ère} accueil et de 2^{ème} complémentaire pour les élèves éprouvant des difficultés dès le 1^{er} degré du secondaire;

• la création, grâce à des initiatives privées, d'écoles de devoirs. Si un peu partout en Europe il y a des écoles de devoirs, rien de comparable au "phénomène" belge n'existe en Europe, à part en Italie. Les écoles de devoirs sont diverses tant du point de vue de leurs modes de fonctionnement que du degré de collaboration avec les enseignants et les parents.

Il est toutefois possible (et nécessaire) d'aider les parents à modifier leurs perceptions de l'école et même d'accroître leurs compétences éducatives.

Enfin rappelons que les enseignants sont pour beaucoup dans le succès des études, qu'ils sont un des maillons de l'école de la réussite. Peut-être faudrait-il accentuer leur formation en ce sens.

Le décrochage scolaire existe ailleurs que chez nous. Ce phénomène est mondial. Dans certaines écoles au Québec, plus de 70% des élèves n'obtiennent pas leur diplôme à l'issue de leurs onze années de scolarité.

Au Québec, sept mesures ont été appliquées en 1977 et évaluées en 2002, soit vingt-cinq ans plus tard. Citons:

- l'adaptation des interventions aux besoins et conditions de vie précaires des élèves des milieux défavorisés;
- le développement de la compétence en lecture, la valorisation de l'écrit;
- l'application d'une approche orientante, qui développe chez l'enfant une meilleure connaissance de soi;
- l'accroissement des compétences professionnelles de la direction et de l'équipe éducative;
- l'accès aux ressources culturelles pour développer le goût des arts et des sciences;

- la création de liens diversifiés avec la famille;
- le renforcement des partenariats entre l'école et les associations.

Une des conclusions de la Plateforme en Santé mentale du Brabant Wallon est, en matière de décrochage, la nécessité d'une collaboration efficace entre les intervenants éducatifs, thérapeutiques, sociaux et judiciaires.

Vive Darwin!

CLAUDE JAVEAU

Nous sommes, chacun de nous, un petit bloc de matière doté d'une caractéristique particulière appelée «vie», et par surcroît, étant des êtres humains, de la capacité de nous en rendre compte et de gloser autour qu'on nomme «esprit». Ce qui n'empêche que vie et esprit ne sont que des attributs de la matière. Notre présence au monde relève de l'arbitraire le plus complet. Le Big Bang a déclenché un processus qui aboutit notamment à notre existence, mais il ne se trouve inscrit nulle part dans la matière que cet événement et les processus qui en ont découlé ont la moindre justification. Le Big Bang ne s'explique que par lui-même. C'est ainsi, rompez, il n'y a rien d'autre à voir!

Difficile à avaler pour l'immense majorité d'entre nous. Notre esprit ne veut pas accepter qu'il n'est qu'une excroissance de la matière. Il nous faut justifier notre présence sur ce que nous appelons ici-bas («bas» par rapport à quel «haut»?). Par pure modestie, l'esprit ne peut se contenter d'être sa propre justification, à l'instar de tout le reste de ce qui existe. Il faut au moins que le Big Bang soit le résultat d'une volonté, calquée sur ce que nous appelons ainsi lorsque nous décidons de faire quelque chose. D'où l'idée d'un Créateur, ce qui n'empêchera pas la raison raisonnante de se poser la question du créateur de ce Créateur, à moins qu'il se soit créé tout seul, mais alors pourquoi ne pas postuler la même chose du Big Bang et admettre que la prétendue Volonté est inscrite dans le Big Bang lui-même?

Ce Créateur est la matrice, si j'ose dire, de tous les dieux qui ont peuplé les imaginations humaines. Celui qui semble avoir le mieux résisté aux avanies du temps, et qui est revendiqué en commun (mais sous des dé-

guisements variés) par les religions du Livre, semble même reprendre du poil de la bête depuis quelque temps. Et pourtant, son éventuelle existence n'explique toujours pas, sauf par un effet d'une bonté que mon arthrose conteste, pourquoi je suis à cette table en train de dire du mal de Lui.

Parmi les conséquences du Big Bang, l'évolution, théorie dont Charles Darwin fut le génial précurseur, et que les spécialistes de la chose, à l'heure actuelle, se représentent comme un processus involontaire basé sur des variations aléatoires (causées notamment par des mutations) et sur la sélection naturelle de populations. Tout cela est merveilleusement expliqué dans un livre que j'ai dévoré pendant mes récentes vacances toscanes, *What Evolution is*, rédigé à quatre-vingt-dix-huit ans par Ernst Mayr, un éminent savant de Harvard¹. En dépit de tous les arguments que contient ce livre destiné à un vaste public, il est douteux qu'il parvienne à convaincre tous ceux et celles pour qui l'évolution selon Darwin reste inacceptable.

On distinguera toutefois entre les créationnistes purs et durs, bigots demeurés pour qui le monde n'aurait guère plus de six mille ans et Adam et Ève auraient côtoyé les dinosaures (cette fable est fort répandue aux États-Unis, où de nombreux États contraignent leurs écoles à l'enseigner parallèlement à la théorie de Darwin: on sait que le président Bush en est un adepte), et les partisans de l'*Intelligent Design*, qui affirment que l'évolution, si elle est patente, a nécessairement été

téléguidée par un Créateur qui savait ce qu'il faisait. Toujours le refus d'accepter que nous ne sommes que ce que nous sommes. Cette position vient de recevoir un appui de poids en la personne de Mgr Schönborn, cardinal-archevêque de Vienne et proche, dit-on, du Pape qui vient d'être appelé à régner, ou plutôt de Benoît XVI. Contestant que l'évolution selon Darwin soit vraie, ce qu'avait pourtant reconnu Jean-Paul II, notre Eminence a proclamé qu'*«il croyait dans les dogmes de la foi mais pas dans les dogmes de la science»*².

Mais voilà, la science, par définition, est anti-dogmatique. Peut-on faire comprendre cela au Vatican?

(Je sais que je reviens sur un thème qui a été déjà traité dans ces colonnes, mais, pour défendre Darwin, par les temps qui courent, taper et retaper sur le clou me semble indispensable.)

¹ Londres, Phoenix, 2002.

² Time Magazine, 1^{er} août 2005.

Sarah Bernhardt: de la vocation religieuse à l'excommunication

Une «star» hors norme du XIX^e siècle

ANNE MORELLI
Professeur à l'ULB

Sarah Bernhardt (1844-1923), étoile du théâtre français de la deuxième moitié du XIX^e siècle, m'a toujours fascinée. À cause de ses cheveux trop abondants et trop frisés? De son grand nez («*Tu feras bien de ne pas faire voir ton horrible nez juif*», écrit un abonné de la Comédie française)? Ou plus simplement

parce que ma grand-mère me raconta cent fois avoir vu la frêle actrice à Paris dans le rôle de l'Aiglon? Toujours est-il que ses «Mémoires»¹ m'ont intéressée à plus d'un titre. Les curieux n'y trouveront que peu de choses sur son intimité et ses (nombreux!) amants célèbres (encore que les notes permettent d'en reconstituer une liste non exhaustive!) mais plutôt une évocation précise de l'atmosphère des théâtres parisiens et de leurs intrigues, de la guerre de 1870, du siège de Paris et de la Commune.

Cette star, qui fit dès le XIX^e siècle des tournées triomphales dans toute l'Europe et en Amérique du Nord, voit défiler dans son entourage immédiat de grands noms de la politique (Gambetta, le prince Napoléon, de nombreux ministres et députés) et de la culture (Victor Hugo, Alexandre Dumas, Gustave Doré, Théophile Gautier, François Coppée, Gustave Flaubert, Émile Zola, Jules Vallès,...).

La star est effrontée, capricieuse, ambitieuse, dominatrice. Mais c'est aussi une femme audacieuse, indépendante, indomptable. On peut la croire futile mais son évolution morale et intel-

lectuelle est très intéressante à suivre. Née juive, elle est baptisée à douze ans en vue de sa communion. Elle nous décrit la phase mystique qu'elle traverse, alors qu'elle est pensionnaire dans un couvent de religieuses. Dans son exaltation, elle est sûre d'avoir la vocation: «*Je devins triste et maladive. Je refusai de rien apprendre, sauf le catéchisme et l'histoire sainte: je voulais être religieuse [...] Il y avait eu, quelque temps auparavant, une prise de voile au couvent et je ne pensais qu'à cela.*

*Cette cérémonie de baptême me conduisait vers mon rêve. Je me voyais déjà comme la sœur novice qui venait d'être admise religieuse. Je me voyais par terre, recouverte du pesant drap noir à la croix blanche, les quatre lourds flambeaux placés sur les quatre coins du drap*². Des vacances en famille vont avoir raison de son mysticisme mais l'idée d'entrer au couvent lui revient lorsqu'elle passe le concours d'entrée à la Comédie française: «*Je me déclarai à moi-même que si je n'avais pas le premier prix, je devais renoncer au théâtre. Mon amour mystique et attendri pour le couvent me reprit de plus belle. Oui, j'irais au couvent. Mais seulement si je n'avais pas le premier prix*³.

Elle nous décrit les deux «vocations» se disputant son âme: «*Il se livrait dans mon frêle cerveau de jeune fille le combat le plus fou, le plus illogique qu'on puisse rêver. Je me sentais toutes les vocations pour le couvent, dans ma détresse de mon prix manqué; et toutes les vocations pour le*

théâtre, dans l'espoir du prix à conquérir.

Je me reconnaissais, avec une partialité bien naturelle, le don de toutes les abnégations, de tous les renoncements, de tous les dévouements qui devaient m'asseoir doucement sur le fauteuil de la mère Présidente du couvent de Grand-Champs. Et je m'adjugeais, d'autre part, avec une liberalité indulgente, tous les dons nécessaires à l'écllosion de mon autre rêve: devenir la première, la plus célèbre, la plus enviée. Et j'énumérais sur mes doigts toutes mes qualités: de la grâce, - du charme, - de la distinction, - de la beauté, - du mystère et du piquant.

Engagée à la Comédie française, elle

va s'excuser auprès de la statue de la Vierge de ne pas prendre le voile, puis son évolution va être fulgurante. Cette vedette de son temps, qui gagne un argent fou (à l'instar de vedettes aujourd'hui non plus du théâtre mais du cinéma ou de la télévision), est une excentrique et une anticonformiste: elle monte en ballon, descend sous terre, se découvre sculptrice, a un enfant d'un père qu'elle refuse de dévoiler, pose nue pour des photos.

Sur le plan des idées, elle résiste encore en 1870 à l'anticléricalisme ambiant en disposant de «jolies vierges blanches» dans l'ambulance qu'elle organise pour les blessés du siège de Paris.

Mais Victor Hugo va avoir sur elle une influence déterminante. Elle se rendait souvent chez lui le matin et lui contait «*tout ce que j'avais cru dans ma naïve ignorance des choses politiques*». Elle estimait avoir été pour lui le symbole de «*la jeune génération, à laquelle l'éducation bourgeoise et cléricale avait faussé l'esprit en fermant les cerveaux à toute idée généreuse, à toute envolée vers le Nouveau*⁴.

Si elle continue à fréquenter des hommes très divers (et à vouer de l'admiration à Napoléon I^{er} comme à Napoléon III), elle s'affirme comme pacifiste, républicaine (*très république*, dit-elle)⁵, hostile à la peine de mort et indulgente pour les délinquants, même s'ils se sont attaqués à sa personne. Elle prend parti pour les Indiens d'Amérique. Elle éprouve de la compréhension pour les communards (*bien excusables*) et de l'horreur

pour la répression qui les frappe (*la malheureuse Commune écrasée*). Elle n'a que des mots de sympathie pour l'anarchiste Vaillant et ses généreuses idées⁶ qui le mènent à l'échafaud.

Mais évidemment cette femme émancipée est un très mauvais exemple pour l'ordre moral que les Églises (tant catholique que protestantes) soutiennent. Sarah Bernhardt ironise lorsque des spectacles innocents (*Adrienne Lecouvreur* de Scribe) sont défendus à New York aux jeunes filles. «À Boston [...] des clergymen étaient montés en chaire pour déclarer que j'étais envoyée par le vieux monde pour corrompre le nouveau, que mon art m'était insufflé par l'enfer»⁷.

Ces mises en garde, loin de l'inquiéter, la réjouissent et font au contraire une bonne publicité à ses apparitions. «*Il a fallu la colère de l'évêque de Montréal pour me rendre ma gaieté. Ce prélat, après avoir tonné en chaire contre l'immoralité de la littérature française, a défendu à ses ouailles de paraître au Théâtre. Il fit un mandement violent, haineux contre la moderne France. Quant à la pièce de Scribe ("Adrienne Lecou-*

*vreux"), il la déchiqueta: soi-disant contre les amours immorales de la comédienne et du héros, et contre l'amour adultérin de la princesse de Bouillon; mais la vérité se fit jour malgré tout, et il s'écria avec une fureur doublée par l'outrage: "Il y a, dans cette infâme élucubration des auteurs français, un abbé de cour qui, grâce au dévergondage de ses propos, est une insulte directe au clergé". Enfin, il lança l'anathème contre Scribe, déjà mort, contre Legouvé, contre moi, et toute ma compagnie. La conclusion fut que la foule accourut de toutes parts et que ces quatre représentations: Adrienne Lecouvreur, Froufrou, La Dame aux camélias et Hernani, eurent un succès colossal, et donnèrent des recettes fabuleuses*⁸.

Les foudres de l'évêque et sa demande d'excommunication de l'actrice ne pouvaient plus atteindre Sarah Bernhardt. Par sa vie hors norme, l'actrice avait franchi les barrières de toutes les convenances, y compris religieuses. Elle jugeait alors attendrissant, avec le recul du temps, son fervent désir d'enfant de sacrifier sa vie à Dieu...

¹ Sarah Bernhardt, *Ma double vie*, Phébus libretto, 2000.

² pp. 49-50.

³ p. 96.

⁴ p. 237.

⁵ p. 226.

⁶ pp. 400-401.

⁷ p. 371.

⁸ p.381.

JMJ: un non-événement

La période estivale est pauvre en événements et les Journées mondiales de la Jeunesse à Cologne à la mi-août ont sans doute comblé un vide médiatique. Cela ne justifie pas qu'on travestisse la réalité.

Le plus souvent, la presse a parlé pour le pape d'un «examen de passage réussi» lors de son discours du 21 août. Nous avons été priés de nous extasier parce qu'il rencontrait les israélites allemands dans leur synagogue et le souci d'écuménisme a été célébré de tous côtés.

La réalité –aveuglante pourtant– est tout autre. Le pape n'est pas antisémite. Je lui en donne acte avec plaisir mais en quoi est-ce exceptionnel? Presque partout en Europe, l'antisémitisme est un délit.

L'examen de passage (sic) est raté. Les JMJ étaient taillées pour le tempérament d'acteur de Jean-Paul II. Le pape Ratzinger est à l'opposé. Sa voix fluet et douce ne passe pas devant des auditoires de grande taille. Au moins a-t-il évité les gestes ridicules de son prédécesseur comme de baisser le sol. Il a parlé à contretemps en dénonçant ceux qui dans la religion choisissent ce qui leur plaît et en font un produit de consommation... c'est-à-dire ceux qu'il avait devant lui.

Quant à l'écuménisme, la farce a été de nouveau complète. On a parlé des orthodoxes qui sont pourtant en guerre quasi ouverte avec les catholiques, on a tancé les musulmans mais comment est-il possible qu'un pape allemand, théologien de premier plan, parlant en Allemagne, ignore les protestants (malgré la déclaration commune de 1999)? C'était la seule chose utile en fait d'écuménisme.

L'occasion est donc ratée. Un pape de cet âge ne peut en espérer beaucoup.

P. D.

Bettina Rheims au Bota

Celle par qui le scandale arrive

OLIVIER SWINGEDAU

Oublions le petit penchant porno-chic de Bettina Rheims*, photographe contemporaine qui compte, et que c'est à elle que Jacques Chirac, à peine élu président, confia en 1995 le soin de réaliser son «portrait officiel». Mais adorons ses déesses dévoilées et extatiques, après d'autres villes européennes.

Le peintre préféré de Bettina, c'est l'anglais Lucian Freud. Elle aime la vérité des chairs –même nécrosées et corrompues– au service d'un exceptionnel talent de portraitiste... et de libre-penseuse. Car elle n'a que faire de la pudibonderie. Quitte à se créer quelques solides inimitiés chez les curés français...

Hérétique?

Bettina est la fille de Maurice Rheims, le célèbre commissaire-priseur, académicien et grand collectionneur du XVIII^e, disparu il y a peu. Parisienne tendance «Neuilly-Auteuil-Passy», Bettina-la-Sulfureuse, avec ses clichés de filles aux poses intensément érotiques, devient à la fin des années nonante Bettina-la-Scandaleuse, via «INRI, la Passion du Christ». Avec l'écrivain Serge Bramly, son complice, elle veut «raconter les Évangiles avec des images et des mots d'aujourd'hui». Ces clichés sortent dans un climat de polémique rare. Une «hérésie» qui lui coûtera un pont en production... et en procès.

Il faut dire que chez Bettina, Jésus est une jeune crucifiée aux seins nus, un apôtre porte des anneaux au nez, à la lèvre et à l'oreille, le Christ est chaussé de tennis, Judas se suicide d'une balle de revolver dans une pièce nue aux murs délabrés. Salomé est une «torera» dépoitraillée; «Golgotha» montre le Christ en croix, entre ferrailles, ossements et fumées noires... etc.

Le père Olivier de la Brosse, vieux porte-parole de l'épiscopat français, aura à l'époque ces mots si démagogiques: «Les auteurs disent vouloir moderniser le message du Christ. [...] Celui-ci est pauvre en spiritualité. Il aurait fallu des images montrant le monde réel, des jeunes de banlieue, des gens qui travaillent, or on nous montre un monde onirique. [...] On nage dans une atmosphère malsaine avec des images d'homosexuels, de lesbiennes».

Le Figaro parlera d'un «travail vulgaire, tout simplement mauvais». Le recteur de la Mosquée de Paris, Dalil Boubakeur, le qualifiera même de «pornographique».

«Je cherche la vérité... nue»

Bettina Rheims est en fait une des rares femmes à avoir fait carrière dans le monde macho des photographes vedettes: albums, expos mondiales, portraits de stars américaines... Elle a un peu tout contre elle, au fond: jolie, intelligente, bourgeoise, très riche, elle a croisé Pompidou, Malraux, Antonioni... Cette collectionneuse de statues primitives (sans doute un écho paternel) fabrique ses images choqs en fouillant les zones les plus troubles de son (notre?) inconscient, aimant ce qu'elle appelle les «situations de transition»: androgynie, mi-chair mi-poisson, ni fille ni garçon... Elle redonne vie aussi aux animaux empaillés, aime «l'embarras, les jeunes filles timides, l'étrangeté, la bizarrie, l'accident». Elle expose ici «Les aveugles», une série jamais montrée.

Parallèlement aux «portraits de commande» –qu'elle adore faire, au demeurant– elle utilise des ingénues, gauches et bizarrement sensuelles tant leur malaise est grand... «J'aime ce trouble, cette pesanteur... j'adore». Elle s'avoue voyageuse mais mystique: «Je suis juive, mais ma nounou m'emménait à l'église et je me souviens avoir été fascinée par la Vierge et par les images pieuses». Bettina passera deux ans avec Jésus, dont six mois de séances photos dans un hôpital psychiatrique... et finira par gagner ses procès avec les curés, Jésus et la Trinité.

Rentrée littéraire

Une île ou Brooklyn?

MICHÈLE MICHELS

Faut-il craindre Houellebecq? «Craignez ma parole», lit-on dans les toutes premières pages de son dernier opus, l'incontournable *La possibilité d'une île*¹, annoncé par une déferlante médiatique quasi-tsunami. On pouvait dès lors craindre le pire. Mais ce pavé de 489 pages contient de belles pépites et il se serait sans doute très bien vendu sans le battage autour de son auteur, rare à souhait et peu disert, ce qui permet tous les fantasmes.

Car le talent de Michel Houellebecq ne peut être mis en défaut. Il sait écrire et il le sait. Il a des choses à dire et les dit bien.

C'est un vrai roman philosophique qu'il nous livre, qui surprend et qui interroge, mais qui lasse un peu sur la fin, nimbé de poésie et de météo, jusqu'à l'apocalypse. Tenons-nous en donc à l'essentiel du propos: notre civilisation est nauséabonde, elle ne va à rien sinon vers la décadence. Et de nous le prouver par sa vision –il s'agit bien de cela– de veilleur. Il voit tout, entend tout, sent tout, Houellebecq, à travers son héros, «observateur acéré de la réalité contemporaine», misanthrope à souhait, à l'affût des moindres frémissements de nos avancées technologiques, scientifiques, sociologiques. Il parle aussi bien de sexe que de minijupes, de croquettes pour chien, de changements climatiques, d'art –contemporain comme il se doit– ou de théologie, le tout enrobé dans un cynisme quasi permanent. C'est en général bien vu.

Mais on frémît de ce qui nous attend puisque l'angoisse du vieillissement –le sien, celui des femmes qu'il aime– sous-tend l'ensemble du roman. Tentons un bref résumé d'une histoire inracontable faite d'une longue série de séquences où se succèdent Daniel et ses clones, Daniel 24 et Daniel 25. Daniel n°1 se sent vieux à 47 ans, il est riche –une carrière réussie d'«humoriste comparé à Desproges»–, il s'en-

nuie. Amant négligeant ou négligé, insatisfait de ses liaisons, il va voir du côté d'une secte, qui cherche à appliquer le clonage et attend l'arrivée des «Futurs», les Elohim. Manifestement inspiré par les raïliens, Houellebecq nous décrit assez (trop) longuement le vécu de la secte et ses méthodes. Il en est proche sans s'investir et pourtant son «récit de vie» va donner... vie aux récits de Daniel 24 et 25, qui entrecourent ceux du protagoniste, flanqué de son fidèle chien Fox, cloné lui aussi. Ça a l'air un peu compliqué dit comme ça mais on y arrive.

Notre société est désespérante, mortifère, Houellebecq nous l'assène sans arrêt. On est pétri de peur devant ce qui nous attend. On est bien content aussi que Houellebecq vienne nous titiller; il arrive même qu'on sourie ou qu'on se dise «quand même, il exagère». Sans doute, mais avec quel talent il embrasse notre civilisation de «kids», la gauche, les droits de l'homme, la consommation... Et si tout cela n'était que science-fiction?

Le bonheur est dans la ville

Un tout autre ton, mais du meilleur cru, c'est celui de *Brooklyn Follies*², le dernier Paul Auster, toujours très attendu. Et on n'est pas déçu! Voilà là aussi un vrai romancier comme on les aime, qui raconte des histoires sans fin, pleines de bonheur, de malheur, de rêves, d'illusions. Nathan, quinquagénaire désabusé, revient à Brooklyn pour y mourir, après un cancer et un divorce. Mais le rendez-vous ne sera pas celui qu'il croit: c'est la vie qu'il va y retrouver, en renouant avec un neveu perdu de vue et qui se cherche, en rencontrant un filou, amateur d'ouvrages rares, qui s'est racheté mais qui est prêt à se revendre, une charmante serveuse de restaurant, une fillette improbable, une jeune maman séduisante et sa mère, séduisante elle aussi, et qui deviendra sa compagne.

Tentons un bref résumé d'une histoire inracontable faite d'une longue série de séquences où se succèdent Daniel et ses clones, Daniel 24 et Daniel 25. Daniel n°1 se sent vieux à 47 ans, il est riche –une carrière réussie d'«humoriste comparé à Desproges»–, il s'en-

Dans cette histoire où le hasard une fois encore autorise toutes les rencontres et tous les retournements de situations, Paul Auster reste le maître absolu du récit romanesque-mais-pastorale, l'enchanteur des mots, martelant au passage son athéisme et un antibushisme manifeste, emportant ses lecteurs dans des montages abracadabrant auxquels ils auront envie de croire. Parce que c'est lui, parce qu'on ne peut qu'aimer cette romance familiale et amicale, cette «célébration de la vie quotidienne», comme il le dit lui-même³, de gens ordinaires, où tout finit par s'arranger –pourquoi pas après tout?– malgré des tours et des détours, notamment dans une secte –un thème à la mode décidément. Reprendre sa vie en mains, voilà le défi, même aux franges de la mort, même en attendant une autre apocalypse...

¹ Michel Houellebecq, *La possibilité d'une île*, Fayard, 489 p. 24,70 €

² Paul Auster, *Brooklyn Follies*, traduit de l'américain par Christine Le Bouf, Actes Sud, 364 p. 23 €.

³ Le Soir des 3-4 septembre 2005.

Bande dessinée

Boîte de Pandore

FRÉDÉRIC SOUMOIS

On connaît le mythe de Pandore, celui de la boîte où tous les péchés du monde furent un jour enfermés mais que la curiosité humaine, terrible moteur irrépressible, ne put s'empêcher de rouvrir, même au plus terrible des prix. L'expression est courante, même pour ceux qui ont oublié le mythe antique, en parlant de choses qu'il vaut mieux ne pas remuer sans risquer de funestes conséquences.

C'est exactement ce qui a inspiré le scénariste Alcante, qui a imaginé, pour l'orgueil, la paresse, la gourmandise, la luxure, l'avarice, l'envie et la colère, sept paraboles touchant au monde moderne tel qu'il est ou pourrait devenir, au prix d'une petite pichenette du destin. C'est à la mode: afin de livrer de manière rapprochée l'ensemble des épisodes de cette

vite et nourries de tout sauf d'herbe fraîche, y compris d'une source nouvelle de protéines qui fait tout le sens de cet épisode. Mais chut, c'est à découvrir. Quant à la luxure, elle prend l'apparence des nouvelles formes de sexe virtuel par électronique, poussant au bout les réalisations actuelles en terme de créations d'images et de sensations virtuelles par stimulation électrique du cortex. Mais tomber amoureux d'une maîtresse ou d'un amant virtuel reste sans issue...

Quatre volumes, dont la conclusion, symbolisée par l'espérance, reste à venir... Une série riche en rebondissements, qui fait une synthèse intelligente des enjeux de l'époque moderne. (Alcante, avec Algot, Radovanovic, Dupré, Pignault, *Pandora Box*, 4 tomes parus, Dupuis).

Avant-garde japonaise

Pour suivre, deux bijoux venus de mondes très différents. D'abord, *Kinderbook*, un recueil en petit format de dix nouvelles de Kan Takahama, une jeune dessinatrice japonaise, née en 1977 et qui fait partie de l'avant-garde de la bande dessinée. Ses récits sont intimes, parfois difficiles à appréhender, tellement certaines références doivent être faites au monde de la jeunesse japonaise. Mais c'est aussi dans l'universel qu'elle progresse, décrivant le monde de l'enfance, la séparation, la séduction, l'amour, l'espérance et le désespoir. Comme dans l'histoire de ces deux amants qui veulent faire l'amour une dernière fois avant de se suicider en se jetant d'une falaise. Comme dans celle de cette grand-mère qui boit ses bières seule en regardant le temps passer. Comme ces amies qui parlent des jeux de l'amour et du hasard alors que soudain les ténèbres

prennent le monde à la gorge, le 11 septembre 2001. Ou ces deux vieux complices qui attendent la retraite pour se déclarer leur flamme et qui partageront, qui sait, leurs derniers hivers ensemble.

Kan Takahama ne tranche pas, laisse le destin ouvert, le lecteur à sa réverie, à cet étrange trouble de se reconnaître, par-delà les milliers de kilomètres, le temps et la culture, plein de choses communes avec ses humains-là. À lire d'urgence, mais avec patience et délicatesse... (Kan Takahama, *Kinderbook*, Sakk-Casterman).

La Pologne des années quatre-vingt

Ensuite, un livre venu de Pologne. Marzi est une petite fille qui y vit dans les années quatre-vingt. C'est la Pologne des files de rationnement. L'arrivée de quelques kilos de sucre ou de quelques oranges représente un événement, la perte d'un coupon de rationnement est un drame. Vers Noël, tous les ménages achètent une carpe et la font vivre quelques jours dans la baignoire. «Une fois par an, mon HLM se transforme en un énorme abattoir rempli de cris muets», raconte la petite Marzi. On mange la carpe pendant trois jours, mais le troisième jour, elle n'est plus très fraîche. La Pologne de Marzi, c'est aussi celle des appartements si petits que les enfants se regroupent dans la cage d'escalier pour jouer, bloquent l'ascenseur ou font la «chasse aux sonnettes». Les tapis sont autant de terrains de jeu pour les petites voitures miniatures, la ferme de la grand-mère sert pour les sports d'hiver... Quant à la religion, elle est obligatoire et fait un peu peur... Mais le voyage du pape inspire les enfants, qui le rejouent en petit avec les défroques du grenier... Pour figurer Jean-Paul II, rien de tel qu'une vieille robe de mariée toute mitée. Mais les parents apprécient peu que l'on baptise les bébés dans la baignoire familiale. Un regard frais et souriant sur une époque à peine effacée. (Savoia-Sowa, *Marzi, petite carpe*, Dupuis).

«Demain, c'est le printemps» au théâtre

Naissance... de la mort

OLIVIER SWINGEDAU

Les parcours de vie ne sont guère cousins de fil blanc. Ève Calingaert, après des études à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles est devenue journaliste. Grande lectrice, elle écrit aussi depuis toujours des textes plus «littéraires» qu'elle garde, semble-t-il dans une grande malle, symbolique ou non, mais en tout cas «bien remplie» selon ses dires. À soixante ans, elle commence à entrouvrir ses tiroirs, commençant avec un beau texte sur George Sand¹ et, surtout, une pièce de théâtre qui a fait pleurer lors du dernier Festival de Spa: «Demain, c'est le printemps». Elle nous parle de ces thèmes graves que sont la mort, le vieillissement des proches, la déchéance... Avec pudeur et modestie.

Les lecteurs, et surtout les lectrices du *Soir*, se souviennent probablement de cette «signature»: Ève Calingaert créa et dirigea pendant huit ans le supplément du samedi, *Le 7^e Soir*. Une période très intense de sa vie qu'elle «accroche» et épingle sans complaisance, directement dans sa pièce, présentée au Théâtre Blocry de Louvain-la-Neuve².

Ève Calingaert: «J'ai écrit «Demain, c'est le printemps» il y a près de 7 ans, soit précisément au moment où mon «7^e Soir» commençait à prendre l'eau, faute de support interne; bref, on ne croyait plus en moi au «Soir»! «Mon» actrice, Céline Van Snick, qui joue le rôle de cette femme «entre deux eaux» qui accompagne ce vieil homme vers l'inéluctable, c'est un peu moi. Évidemment, le raccourci est facile! Nous savons tous très bien qu'une œuvre littéraire emprunte des chemins nettement plus complexes. Bref, c'est moi, et ce n'est pas moi! Alexandre Von Sivers qui joue le rôle du vieillard, c'est un peu moi aussi,

c'est un peu vous, etc. Vous voyez ce que je veux dire... ou plutôt, ce que vous voulez y voir...».

Les thèmes de la pièce sont universels: la femme de soixante ans, encore active et pleine d'énergie, mais anxieuse de se voir mise sur une voie de garage par un «chef de bureau» buté, voire débile... L'accompagnement des proches vieillissants... Voilà en tout cas qui ne fait pas dans la gaudriole! Il n'y a pas eu beaucoup de velléités théâtrales en la matière.

Ève Calingaert: «J'ai été la première surprise de l'intérêt d'Armand Delcampe, «l'homme du Vilar»! Armand n'est pas un «homme facile» comme vous le savez, c'est un être d'une sensibilité illimitée, un peu du style «tout ou rien», quand ça coince, je crois qu'il effectivement, ça coince! Mais il y a cru. Et Cécile (Van Snick) avant lui. Une «divine surprise», car personne n'en voulait de cette pièce! «J'ai essayé»: c'était la devise de mon père, restaurateur d'antiquités de haut vol. Quand on lui apportait un objet «diffi-

cile», très abîmé, il ne disait pas «je vais le faire» mais «je vais essayer». Bref, je ne suis pas une battante mais je crois à mes rêves, je cherche cette «part universelle» dont Kandinsky traquait l'essence dans ses tableaux. En me lançant à l'eau, oui...».

Delcampe a décidé de mettre la pièce en scène mais en prévenant: «je vais la saccager votre pièce!».

«Le vieux misanthrope!, sourit l'auteure. Non, plus sérieusement, je suis une «nouvelle» dans le métier et ma pièce peut -doit!- être lue et interprétée par les autres. J'ai été frappée par le fait que le public ne

Eve Calingaert

¹ Hormis deux courts métrages («Contes de ma Mère folle» et «S», comme séduire), et sa pièce «Demain, c'est le printemps», Ève Calingaert a aussi écrit «Les enfants seront vêtus de rouge» pour le théâtre des Martyrs, où elle met en scène une George Sand quinquaïnaire et toujours aussi «verte»!

² Du 4 novembre au 16 décembre (infos au 0800/25325 et www.atjv.be).